



amitié - réalité - outre mer

BULLETIN N°19 | *Décembre 2009*

Sommaire

Avant propos

Un Nobel de la paix sans enthousiasme	Raymond Césaire	2
---	-----------------	---

Réflexions sur le temps passé et présent

...à propos de Rwanda 1994, contre-témoignage rétrospectif	Général Michel Fruchard	3
Guinée, un drame qui se poursuit	Michel Levallois	5
Défense, la réorganisation en marche	Général Gilbert Chavannes	7
La CDC engagée dans le développement durable en Nouvelle Calédonie	Fabien Ducasse	11

Lu dans la presse

Claude Lévi-Strauss, la disparition d'un géant.	12
Le rendez-vous Chine-Afrique de Charm el-Cheik.	12
Le « 9-3 », département laboratoire pour la France.	13
« Mondes, les cahiers du Quai d'Orsay », la nouvelle revue du MAE.....	13
Tintin au Congo menacé d'interdiction ?.....	14
« Indispensable Afrique » Manière de voir n°108 du Monde diplomatique.	14

Vu au cinéma

L'Afrique au cinéma : le temps des vaches maigres	Georges Sanner	15
---	----------------	----

Lu chez le libraire

Jean Le Pichon « Récits et lettres d'Indochine et du Vietnam 1927- 1957 »	J. P. Ducrest	16
Laurent Mérier : « Moi, Osmane, pirate somalien »	Martine Cuttier	17
« Félix Dioque, un colonial »	Serge Jacquemond	19
Forces Noires des puissances coloniales européennes	Bernard Laffitte	19
Marie Ndiaye : « Trois femmes puissantes » prix Goncourt	Raymond Césaire	20
Patrick Besson « Mais le fleuve tuera l'homme blanc »	Jean de la Guerivière	20
Catherine Coquery-Vidrovitch : « Enjeux politiques de l'histoire coloniale »	M. Levallois	21
Danielle Alluin : « Robert Vignon, grand chef blanc de Guyane »	Benoit Aubenas	22

Colloques rencontres et expositions

Le 2 ^e synode africain : Rome (4 au 25 octobre).....	Raymond Césaire	23
Les archives diplomatiques à La Courneuve	Jean Mendelson	24
Musée de Quai Branly : deux visages de l'Afrique, Présence africaine et « artistes d'Abomey »		26
Musée Dapper, jusqu'au 20 juillet, l'art d'être un homme (Afrique, Océanie)		27
Congo : deux nouvelles Librairies-Galleries à Paris et à Brazzaville	Raymond Césaire	27
Beyrouth, capitale de la Francophonie	Paul Blanc	28

Institutions et associations amies

Académie des sciences d'outre-mer, CADE, ARRI, I&M	29
--	----

Carnet d'AROM

Bienvu Okiémy, nouveau Ministre congolais de la communication- Raymond Césaire élu à l'Académie des sciences d'outre-mer - Décès du Gouverneur Louis Sanmarco et de Maurice Delauney.....	32
--	----

Un Nobel de la paix sans enthousiasme.

L'attribution du prix Nobel de la paix au Président Obama avait surpris... même l'intéressé. Pourquoi décerner une telle distinction au responsable à peine élu de la première puissance mondiale qui se trouvait encore en conflit sur plusieurs continents ?

Certes, surtout comparés à ceux de son prédécesseur, les initiatives et les discours du Président Obama ne pouvaient que passer pour pacifistes. Il possède la faculté, que lui procure peut-être une culture métissée, de percevoir et d'analyser plus facilement que d'autres des situations internationales complexes. Il a le sens du dialogue et respecte ses interlocuteurs sans chercher systématiquement à les discréditer ou en changer. Il évite les mots qui blessent. Sur le fond comme dans la forme, ses envolées, qui rappellent celles des prédicateurs inspirés, sont des appels à la paix. Pourtant, si grand que soit son charisme, on pouvait s'interroger, même si la décision d'attribution du prix remonte à au moins un an, sur les motifs, habituellement politiques, qui avaient pu inspirer la décision des membres du Comité d'Oslo.

La remise du prix, le 9 décembre, a fourni l'occasion d'un examen de conscience douloureux. En effet, confronté aux guerres aussi impopulaires qu'insolubles dont il a hérité, ayant à faire face à M. Nétanyahou, qui lui tient la dragée haute dans le conflit israélo palestinien, le Président Obama, chantre de la paix dans le monde, n'a guère pu faire avancer celle-ci depuis qu'il est à la Maison blanche. La crise économique est venue s'ajouter à ses difficultés.

La cérémonie de remise du prix a donc donné lieu à un service minimum. Que parmi les glorieux récipiendaires passés, les noms de Yasser Arafat, Shimon Peres et Yitzhak Rabin, qui avaient reçu conjointement le prix en 1994, n'aient même pas été mentionnés, est assez révélateur. Ce silence confirme, s'il en était besoin, que le fameux processus d'Oslo, au cours duquel on ne s'était jamais approché aussi près de la paix au moyen- orient, est définitivement enterré. Les crises les plus dangereuses n'ont été évoquées qu'en termes généraux « les murs, l'injustice et l'humiliation porteurs de violence » autant d'allusions qui en disent long sur la prudence que s'impose le représentant de la première puissance mondiale.

Le Président Obama a retrouvé ses accents messianiques pour évoquer des « guerres justes » qui lui seraient imposées. Il a ouvert d'autres perspectives, le désarmement nucléaire, le développement durable, les droits de l'homme, pour reprendre le cours d'un discours pacifiste. En renouant le dialogue avec des pays comme la Syrie et, en renvoyant l'Iran au droit des traités, il reconnaît qu'il s'efforce de créer dans cette région un climat moins hostile aux États-Unis. Mais, contraint par ses problèmes de politique intérieure, il semble en définitive assez peu en mesure d'aller au -delà d'un discours lénifiant sur la scène internationale.

Raymond Césaire

...à propos de... Rwanda 1994 : témoignage rétrospectif. Contre témoignage tout aussi rétrospectif.

Général Michel Fruchard

Dans un article du bulletin n°18, Michel Cuingnet, ancien chef de mission de coopération culturelle et technique au Rwanda de 1990 à 1993 avait expliqué quelques raisons majeures qui, de son point de vue, avaient conduit au drame du Rwanda et à la mise en cause de la France. Il analysait notamment la désastreuse situation économique et sociale, le rôle négatif des grandes institutions financières internationales et, s'agissant de notre pays, le comportement sur place de quelques militaires français ayant soutenu abusivement les hutus. L'opération turquoise n'était pas en cause.

Comme on pouvait s'y attendre, cet article a soulevé une vive réaction des responsables militaires de l'époque directement impliqués dans cette crise. Le général Michel Fruchard, ancien Inspecteur des Troupes de Marine, nous livre i-dessous un contre témoignage qui prouve que les divergences d'opinions sur cette douloureuse affaire sont loin d'être apaisées. Même vif, ce débat a le mérite, du point de vue d'AROM, de nous amener à réfléchir sur ce type d'engagement toujours d'actualité ou qui peut le devenir.

J'ai lu avec surprise et consternation le témoignage de M. Michel Cuingnet paru dans le n° 18 du bulletin d'AROM.

Je ne peux pas me targuer, comme M. Cuingnet, d'avoir été sur le terrain à cette époque. J'ai tout de même suivi de très près la crise rwandaise pour avoir occupé les fonctions de conseiller Afrique - Dom-Tom au cabinet du ministre de la Défense de septembre 1990 à juillet 1993. J'ai participé notamment à toutes les cellules de crises qui se sont tenues au ministère des Affaires Etrangères et aux réunions hebdomadaires de la « Cellule Afrique » de la présidence de la République.

J'estime que la vision de M. Cuingnet est partielle et partielle.

Partielle, parce que réduire les causes du génocide de 1994 à trois facteurs (la situation économique et sociale rwandaise, la responsabilité des grandes institutions financières internationales - certes indubitables - et le comportement des chefs militaires français - j'y reviendrai -, c'est omettre tout simplement l'attaque prononcée le 1^{er} octobre 1990 par le FPR (Front Patriotique Rwandais) avec l'aide de l'Ouganda et la guerre d'usure qu'il a entretenue par la suite jusqu'aux accords d'Arusha, guerre qui a entraîné l'exode des populations, la multiplication des camps de réfugiés et la ruine économique du Rwanda.

C'est omettre que les accords d'Arusha eux-mêmes ont largement favorisé le FPR, ce qui a encore rendu les esprits un peu plus ouverts à la propagande de la Radio des Mille Collines. C'est omettre la faillite de la MINUAR.

C'est réduire à une simple péripétie l'attentat qui a provoqué le crash du Falcon 50 et la mort du Président Habyarimana, le 6 avril 1994.

Sans tous ces faits que je viens de rappeler, en commençant bien évidemment par l'attaque initiale qui a tout déclenché,

il y a fort à parier qu'il n'y aurait pas eu de génocide. Alors pourquoi les occulter ? Parce qu'ils incriminent le FPR et les Tutsis actuellement au pouvoir ? Je soupçonne là une certaine partialité.

D'ailleurs, lorsque M. Cuingnet écrit : « la France a besoin de montrer sa force et sa volonté de protéger un dictateur « ami » d'une offensive lancée par sa propre population, exilée hors frontières qui, après trente ans de massacres organisés par le pouvoir hutu, tente de rentrer chez elle », il indique sans ambiguïté où il se situe : pour lui, lancer une attaque surprise avec 3 000 hommes, c'est un moyen on ne peut plus démocratique qu'a la population de rentrer chez elle, moyen justifié parce que le chef de l'Etat est un dictateur... Seulement, la population c'est aussi quelques millions de Hutus qui ne sont pas d'accord, qui fuient à mesure que le FPR avance et dont, plus tard, une partie massacrera un million de Tutsis à la machette... avant qu'à son tour le FPR ne massacre lui-même quelques centaines de milliers de Hutus. La légitimité de l'action du FPR peut pour le moins se discuter tout autant que le caractère démocratique du régime actuel de Kigali.

Quant à rendre « le comportement des chefs militaires français » directement responsable du génocide, j'avoue que cette thèse de M. Cuingnet me laisse pantois et relève de la même gymnastique intellectuelle que les attaques contre l'opération « Turquoise » dont l'objectif, évidemment ourdi par les militaires, était de protéger les



Le président Juvénal Habyarimana dont l'avion a été abattu le 6 avril 1994

génocidaires selon le pouvoir de Kigali et ses thuriféraires.

Je me souviens parfaitement des débats qui eurent lieu à Paris au déclenchement de l'offensive du 1^{er} octobre 1990. L'avis du ministre de la Défense et de l'EMA était que le Rwanda ne représentait pas un enjeu majeur pour notre politique africaine et qu'il convenait simplement de protéger nos ressortissants au cas où ils seraient menacés. La décision expresse du Président Mitterrand a été contraire et s'est traduite par l'envoi initial de deux compagnies de parachutistes (conjointement avec des paras-commandos belges). En un mois, l'armée rwandaise a reconduit le FPR à la frontière avec les conseils des assistants militaires techniques français. Mais



Le général Lafourcade, Commandant la force multinationale Turquoise (2500 Français et 500 militaires venus de sept autres pays) décidée par les Nations Unies en juin 1994 à des fins humanitaires pour mettre fin à la poursuite des massacres et attendre l'arrivée de la MINUAR 2. L'opération prendra fin en août 1994.

la guerre ne s'est pas arrêtée là et la France s'est trouvée progressivement de plus en plus engagée militairement dans l'aide à l'armée rwandaise : assistance technique parfois, c'est vrai, proche, fourniture de matériel et de munitions, présence dissuasive d'unités françaises.

De là à soupçonner les militaires français d'avoir cédé à leurs traditionnels penchants « bellicistes », il n'y a qu'un pas que M. Cuingnet franchit allègrement.



Les soldats français de l'opération turquoise

Il oublie simplement que les forces armées françaises n'agissent pas en toute autonomie. Elles sont aux ordres du pouvoir politique et mènent des actions conformes aux orientations de notre politique étrangère. Les militaires sont des gens simples. S'ils n'ont pas compris que le pouvoir politique les envoyait au Rwanda aux côtés de l'armée nationale pour permettre l'arrivée au pouvoir du FPR, c'est probablement qu'on ne leur a pas indiqué cette orientation avec suffisamment de clarté. Ils ont donc fait ce qu'on leur demandait car s'ils étaient, dans une mesure relative, maîtres des modalités d'exécution, ils ne fixaient pas les objectifs.

Qu'on me pardonne cette réaction un peu vive mais, pour moi, le témoignage de M. Cuingnet participe de la désinformation qui, depuis 1994, vise à discréditer l'action des militaires français au Rwanda afin de donner un certificat d'honorabilité au pouvoir FPR de Kigali. Cela ne peut pas être accepté.

Un communiqué du 29 novembre de M. Bernard Kouchner, Ministre des affaires étrangères et européennes annonce que :

« La France et le Rwanda ont décidé aujourd'hui de rétablir les relations diplomatiques interrompues depuis 2006. Il s'agit de l'aboutissement d'un long et patient effort entre Paris et Kigali. Ces deux pays qu'unissent à la fois tant d'incompréhensions, de culture commune et d'espoirs partagés, vont reprendre leur marche solidaire. Le génocide de 1994 restera dans nos mémoires. La France n'oubliera aucune des victimes.

Témoign de ce massacre, j'apprécie ce moment politique à son immense mesure. Nous nous consacrerons dès demain au développement de nos projets communs ».

On doit souhaiter que, si désagréables qu'elles aient pu être, les polémiques soulevées dans notre pays cette crise, n'aient pas été inutiles.



Paul Kagamé, Président de la République du Rwanda, avec qui nos relations diplomatiques viennent d'être rétablies.

Guinée, un drame qui se poursuit

Difficile de porter un jugement autre que pessimiste sur ce qui se passe en Guinée où, même le médiateur africain le plus expérimenté qu'est Blaise Compaoré, se trouve impuissant à faire adopter une solution réaliste et risque d'y perdre sa réputation. La France, même si elle a davantage encore que d'autres des raisons d'être prudente, se trouve concernée par les réactions des vingt à trente mille guinéens vivant sur son sol. Dans cette affaire, l'interventionnisme gestuel de la communauté internationale trouve ses limites face au « j'y suis j'y reste » de militaires qui ont perdu leurs repères, si tant est qu'ils en aient jamais eus.

Les crises africaines, du fait de leurs répercussions internationales, notamment médiatiques, en hissant leurs protagonistes comme ceux qui veulent s'en mêler au rang de vedettes, apparaissent de plus en plus complexes et difficiles à résoudre. Le huis clos devrait-il devenir la règle ? Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'on n'en prend pas le chemin !

AROM publie ci-dessous l'éditorial de la CADE du mois de novembre de Michel Levallois, qui reste hélas toujours d'actualité.

Partira, partira pas ?

Telle est la question que se posent les Guinéens et toutes les chancelleries, après que **Moussa Dadis Camara**, le capitaine qui a pris le pouvoir à Conakry, ait répondu au sous-secrétaire d'État américain : « Pour qui me prenez-vous ? Vous croyez que je vais partir comme ça ? »

Jeune Afrique¹ qui rapporte ce propos ne nous dit pas ce que fut la réponse de l'Américain. Mais nous pouvons imaginer ce qu'il aurait pu lui rétorquer :

- qu'il a pris l'engagement solennel devant le peuple de Guinée et devant l'opinion internationale, au nom du Conseil National pour la Démocratie et le Développement, le CNDD, que des élections présidentielles libres et sincères seraient organisées en janvier 2009 et qu'il ne serait pas lui-même candidat ;
- qu'il n'a pas respecté les termes de la plate-forme qu'il a signée avec le collectif des « Forces vives » qui, sous la présidence de l'archevêque de Conakry, avait préparé la « transition » après la mort du président Lansana Conté survenue le 22 décembre 2008. Il a confisqué tous les pouvoirs, rapatriés dans le camp militaire de Alpha-Yaya-Diallo où il s'est retranché, y compris le Trésor et la Banque centrale, et ils'entouré de milices à sa solde ;
- que le 28 septembre 2009, il a fait tirer ou laissé tirer sur une foule sans armes, rassemblée dans un stade pour lui rappeler son engagement de ne pas se présenter aux élections présidentielles et que le bilan de 157 morts lui a enlevé tout légitimité à poursuivre la tâche que le collectif des Forces vives avait accepté de lui confier.

Depuis son « non » historique à la France en 1958, sous le pouvoir personnel, puis dictatorial de Sekou Touré, la Guinée s'est enfoncée dans un système « socialiste » qui a démoli toutes ses institutions, qui a ruiné son économie, fait fuir ses

élites. Lansana Conté qui lui a succédé en 1984 n'a pas su ou pas pu redresser le pays. Comment un pays sort-t-il de cinquante ans de dictature « socialiste » ?

Tel est le défi auquel se sont attelés les Guinéens. Sydia Touré avait commencé à le relever lorsqu'il fut premier ministre de 1996 à 1999. Il avait redressé la situation économique, financière et administrative du pays, rendu l'eau et l'électricité à Conakry. L'Union des forces républicaines qu'il préside depuis le 20 mai 2000, l'Union des Forces démocratiques de Guinée présidée par l'ancien premier ministre (2004-2006) Cellou Dialen, ont pris le relais avec les représentants de la société civile, associations, syndicats, églises... En dépit des efforts déployés par le président Compaoré, arbitre désigné par l'Union africaine, le collectif des « Forces vives » avait, du moins jusqu'au 11 novembre, refusé tout compromis et toute solution de partage du pouvoir avec le CNDD. Ce qu'il exige, c'est le départ du capitaine qui a confisqué le pouvoir à leur nez et à leur barbe et fait tirer sur ses concitoyens.

Ce défi est également relevé par les grandes chancelleries européennes et américaine, par toutes les institutions internationales, et à quelques exceptions près, par les Chefs d'État africains, très inquiets de voir s'installer un pouvoir « voyou » non loin de chez eux. Il l'est aussi par les institutions régionales.

Tout ceci nous incite à espérer qu'il n'y a pas de fatalité et que la Guinée, ce pays dont chacun sait qu'il est potentiellement un des plus riches d'Afrique, n'est pas condamnée à la dérégulation de la dictature et du pouvoir personnel. Des Guinéens et des Africains s'y emploient activement.

Michel Levallois



Le capitaine Moussa Dadis Camara



Le président Blaise Compaoré

1 N°2547 du 1er novembre 2009

Réflexions sur le temps passé et présent

Quelques chiffres sur la Guinée

Nom officiel	République de Guinée
Superficie	245 857 km ²
Population	9,4 millions en 2007
Capitale	Conakry 1,1 million d'habitants
Langue officielle	Français
Monnaie	Franc guinéen (cours flottant)
Croissance démographique	2,1/an
Espérance de vie	54,8
Pib/hbt	502 dollars
Taux de croissance	2,9
Taux d'inflation	12,8 en 2007
Principaux clients	Russie : 22,8 % - Ukraine : 13,9 %
Principaux fournisseurs	Chine : 22,8 % - France : 16,9 % - Pays-Bas : 15,1 %
Secteurs d'activité	Agriculture : 20,3 % - Industrie : 34,5 % - Services : 47 %
Exportations françaises	98,8 millions d'euros (105 ^e client)
Importations	67,2 millions d'euros (103 ^e fournisseur)
Communauté française en Guinée	2 352 immatriculés
Guinéens en France	20 000 en 2006
	70 entreprises françaises dont 25 filiales sont installées en Guinée principalement dans les services, banques, assurances, services maritimes, transports aériens, distribution pétrolière et pharmaceutique, hôtellerie, travaux publics et télécommunications.
	La Guinée figure parmi les dix premiers pays bénéficiant de l'aide française en Afrique.



Défense, la réorganisation en marche

Général (2s) Gilbert Chavannes

Tandis que le microcosme politique étalait ses divisions sur la réintégration par la France du commandement intégré de l'OTAN et que les généraux Stéphane Abrial et Philippe Stolz prenaient leurs fonctions, l'un à Norfolk et l'autre à Lisbonne, les armées françaises poursuivent leur réorganisation.

Dans le bulletin n°16 de novembre 2008, nous vous avons présenté le projet de restructuration des forces armées françaises d'ici 2020, sous l'effet conjugué d'une part du Livre Blanc sur la défense et la sécurité de juin 2008 dont les modalités seront définies par deux lois de programmation militaire successives¹ et, d'autre part, de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) dont les contraintes devraient être strictement observées compte tenu de la crise économique et financière actuelle. Où en est-on à la veille de la deuxième année de la réforme ?

Professionnelles depuis 2001, nos armées qui, en conséquence, avaient déjà été amputées des gros contingents de la conscription, se sont attachées, dès le 1^{er} janvier 2009, à mettre en œuvre l'ensemble des mesures destinées à assurer le succès de la nouvelle organisation. Celle-ci donne, en effet, toute priorité au cœur du métier : l'engagement opérationnel.

Dans cet esprit, il a été décidé notamment de rationaliser l'implantation du haut-commandement, de réduire à nouveau le format des armées de terre, air et mer, d'y supprimer tout organisme redondant par le jeu de la mutualisation et de l'externalisation, de tester le système nouveau des bases de défense, tout en faisant effort sur la modernisation des armements et l'amélioration sensible de la condition militaire.

Regroupement du commandement

Actuellement dispersés dans divers arrondissements de Paris, les grands organismes de commandement seront regroupés à l'ouest de la capitale, à la périphérie du XV^e, Place Balard, tout près de l'héliport de Paris. Là où se trouve, entre autres, la Cité de l'Air, sera construit sur 16 hectares, entre 2010 et 2014, un ensemble capable d'abriter 10 000 personnes.

Dans cet ensemble que la presse a déjà baptisé « Pentagone à la française » ou « Pentagone sur seine », se retrouveront ainsi, autour du ministère de la défense ; l'État-Major des Armées (EMA), les états-majors des trois armées (terre-air-mer), la Direction Générale à l'Armement (DGA), le Secrétariat Général pour l'Administration (SGA) et le Centre de Planification et de Commandement des Opérations (CPCO). L'administration et les services de ces grands organismes devant être mutualisés, des économies substantielles devraient en résulter. Qui plus est, la capacité de décision dans l'urgence du haut-commandement en sera renforcée.

Réduction du format des armées

On sait déjà que les forces armées se sépareront progressivement de 54 000 personnels dont 17 000 civils. L'effectif global ne s'élèvera donc plus en fin de réforme qu'à 225 000 hommes (terre = 131 000, marine = 44 000, air = 50 000).

L'armée de terre a déjà perdu cette année 2 800 personnels dont 300 officiers et 800 civils. Jusqu'en 2015, la manœuvre se traduira non seulement par la perte de 24 500 personnels militaires et civils et par la dissolution de 18 régiments, 30

détachements et 6 grands états-majors mais, en outre, par des transferts qui toucheront 50 000 personnes, par l'abandon d'une trentaine de garnisons sur 272² et par la réorganisation de la quasi totalité des autres formations.

Le regroupement prévu des structures et des organismes chargés de la formation devrait, par ailleurs, renforcer l'efficacité de l'ensemble de nos unités. C'est le cas des écoles comme celles de Coëtquidan, Draguignan et Bourges et des camps d'entraînement désormais axés sur la Champagne et la Provence.

La marine sera toujours déployée sur les trois océans et sauvegardera toujours, bien entendu, les approches de l'hexagone et de l'outre-mer français. Elle disposera toujours, à cet effet, des ports militaires de Brest, Toulon et Cherbourg notamment. Outre-mer elle continuera à agir à partir des bases navales des Antilles, de la Guyane, de Saint-Pierre et Miquelon, de la Réunion, de la Nouvelle Calédonie, de Papeete et de Dakar³.

Cette année, elle a déjà réduit ses effectifs de 840 postes et si elle a encore aujourd'hui quelque 140 bateaux, elle n'en aura plus qu'une soixantaine à la fin de la réforme. La flotte de surface cependant est en voie de modernisation grâce à l'acquisition progressive de bâtiments de commandement, les uns voués à la projection (BPC), les autres au ravitaillement (BCR) et de 11 frégates multimissions (FREMM) en deux



Le porte avions
«Charles de Gaulle» qui vient
de reprendre la mer

¹ Première de ces lois, la «LPM 2009-2014 » adoptée par le parlement récemment, prévoit de consacrer 186 milliards d'euros à la défense, sur la période, avec une moyenne de 31 milliards chaque année.

² En fait, les implantations militaires dans l'hexagone s'étendent sur 471 communes. 1 500 logements seront vendus à terme.

³ Dakar qui, après renégociation des accords de défense avec le Sénégal, pourrait être maintenue, ainsi d'ailleurs que Libreville au Gabon, sur la façade Atlantique.

versions : de défense aérienne ou anti-sous marines.

Réduite à 10, la flotte de sous-marins, tous à propulsion nucléaire, dont 6 d'attaque et 4 stratégiques lanceurs d'engins, restera profondément opérationnelle.

En revanche, sans parler du retrait du porte-hélicoptères Jeanne d'Arc en mai 2010, lorsque l'unique porte-avions Charles de Gaulle sera en carénage, ce type de bâtiment français disparaîtra des océans pendant 6 mois. Il serait nécessaire d'en programmer un second dès 2011 mais son coût (environ 3,5 milliards d'euros) pourrait en retarder la commande.

La disparition de tous ces navires engendrera certes des économies. La conséquence en sera aussi une surveillance plus difficile à exercer sur des espaces maritimes immenses⁴. Comptez sur notre marine, particulièrement active, pour y assurer malgré cela, ses missions contre la pollution, l'exploitation abusive des fonds marins et la piraterie, sans oublier son apport majeur à l'action diplomatique de la France. L'armée de l'air, de son côté, perdra une dizaine de bases d'ici à 2014. Il s'agit de Toulouse, Colmar, Reims, Metz, Cambrai, Brétigny et Taverny.

Outre-mer, seront abandonnées : le Lamentin en Martinique, Sainte Clotilde à La Réunion et Faa en Polynésie.

Cependant, les bases aériennes restantes seront dotées chacune d'un escadron de soutien technique assurant les premiers niveaux fusionnés de maintenance. La régénération des matériels sera centralisée à Clermont-Ferrand. Les problèmes plus importants devront être réglés par les industriels sous le contrôle de la Direction Générale à l'Armement (DGA).



Le Rafale

Dans un dispositif ainsi mieux structuré, l'armée de l'air devrait alors pouvoir disposer d'un ensemble de 300 Rafale et Mirage 2000 modernisés, dont 70 capables d'être déployés simultanément.

Hors métropole, elle continuera à assurer ses missions permanentes à Djibouti, à Abu-Dhabi, au Sénégal et au Gabon, et à remplir ses missions de souveraineté aux Antilles-Guyane, à la Réunion, en Nouvelle Calédonie et en Polynésie. À celles-ci s'ajouteront, comme aujourd'hui, des missions temporaires en Afrique, dans les Balkans, en Orient et en Asie Moyenne.

⁴ Grâce à son outre-mer, la France dispose du deuxième domaine maritime mondial

Ouverture de premières bases de défense

(voir le plan en annexe)

Outre les forces engagées outre-mer et à l'étranger, en mission ou en opération extérieure de courte durée, le nouveau système interarmées s'appuiera sur un dispositif de 60 à 87 bases de défenses (leur nombre n'est pas arrêté) auxquelles on pourrait ajouter celle d'Abu-Dhabi, qui résulte de l'implantation militaire française aux Émirats Arabes Unis. 600 millions ont été mobilisés pour leur création.

Mais il s'agit là également de maîtriser les coûts. Aussi bien, l'administration et le soutien de ces bases, dont le fonctionnement est contrôlé par l'État-major des Armées (EMA), seront-ils, en conséquence soit mutualisés soit externalisés, pour éviter les doublons.

Sont définis 4 types de base dont les 11 suivantes sont en expérimentation depuis début 2009 :

- T1 avec monoformation, comme Valence, s'appuyant sur l'armée de terre ou Avord sur l'armée de l'air.
- T2 avec plusieurs formations relevant d'une ou de plusieurs armées, comme La Valbonne, Marseille, Aubagne, Rennes et Clermont-Ferrand, s'appuyant sur l'armée de terre ; Nancy et Creil sur l'armée de l'air.
- T3 avec plus de 10 000 personnels, comme Brest (18 000) dépendant de la marine.
- T4 Outre-Mer et à l'étranger, comme Djibouti, contrôlée par l'armée de l'air.

En 2010, les enseignements recueillis à la suite du déploiement des 11 bases expérimentées seront exploités pour la création des 7 suivantes, également pilotes.

À noter que pour l'outre-mer, doivent être activées d'ici à 2014, outre Djibouti, les bases de défense de Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Nouvelle Calédonie et Polynésie.

Renouvellement des armements

La réforme contribuera à la disparition des matériels vétustes, souvent à bout de souffle, et d'une partie des formations dotées de matériels lourds. L'accent sera porté sur la mobilité notamment sur les capacités de projection, mais également sur les moyens de protection, de détection et de renseignement.

En 2014 cependant, l'Armée de Terre disposera de quelque 250 chars Leclerc rénovés. L'artillerie sera dotée du canon automoteur de 155 mm, depuis peu en opération en Afghanistan.

Dans les régiments de blindés légers, les AMX.10 RC seront tous numérisés.

L'infanterie dont tous les régiments seront conservés, échangera progressivement ses AMX.10 P pour les nouveaux véhicules blindés de combat d'infanterie ou VBCI.

L'évolution de la Marine a été évoquée à propos de la réduction des forces.

Une attention particulière devra être portée sur l'aéromobilité des armées, notamment sur le transport par l'Armée de l'Air dont les Transall sont en limite d'attrition et ne peuvent être rapidement remplacés compte tenu des retards successifs de l'A.400 M d'Airbus.

Réflexions sur le temps passé et présent

Le renouvellement du parc vieillissant d'hélicoptères sera également à suivre de près. Ainsi, l'Aviation légère de l'armée de terre a bien reçu les performants 20 tigre de combat sur les 80 espérés, mais elle devra attendre 2013 pour commencer à percevoir les quelque 130 NH 90 dont elle a le plus grand besoin. À noter que le NH 90 sera commun aux trois armées.

* * *



L'hélicoptère NH90 qui sera commun aux trois armées

La première année de la réforme va s'achever

Exécutés dans une atmosphère calme, car avec le sens de l'intérêt général, les mouvements consécutifs aux dissolutions et aux transferts n'ont pas atteint leur paroxysme. Dès 2010, ils feront vivre aux personnels concernés une période transitoire plus tendue.

Déploiement des forces françaises

Extrait d'un rapport d'information et de contrôle parlementaires du 23/01/09

Forces de souveraineté	Forces de présence	OPEX bilatérales	OPEX multilatérales
17 031	6 293	3 503	9 796
Antilles : 4 369	Sénégal : 1 157	Tchad : 1 190	Ex Yougoslavie : 2 031 Asie centrale : 3 813 Liban : 1 874
Guyane : 3 222	FFEAU89	Corymbe : 273	EUFOR : 1 658
			Côte d'Ivoire : 196
	Gabon 869	RCA : 232	Sahara occidt : 13 Sinaï : 19
Réunion Mayotte : 40 187	Djibouti : 2 770	Licorne : 1 800	RDC : 27
			Soudan Darfour :25
Nouvelle-Calédonie :2 710	Zone mar Pacifique 186	Baliste : 8	Ethiopie :1 Géorgie :5 Libéria :1 Haïti : 25
Polynésie : 2 407	Zone mar		Palestine : 3
	Océan indien 1 122		
St Pierre et Miquelon : 36			
Total : 36 623 hommes			

Nota

À la fin de 2009, les chiffres indiqués ci-dessus ne sont plus exactement les mêmes. Par exemple en Côte d'Ivoire, les effectifs ont sensiblement diminué. Ce tableau n'en montre pas moins la posture opérationnelle de nos forces.

Il faudra impérativement alimenter le flux du recrutement et renforcer le système de promotion afin de conserver les meilleurs éléments de la ressource instruite.

Par ailleurs, il faudra piloter le flux des départs en tenant compte des logements des familles, des emplois des femmes et de la scolarité des enfants. Enfin, il faudra assurer la reconversion des partants soit dans d'autres fonctions publiques soit vers des entreprises d'État ou privées.

Quelles que soient les difficultés dont on a déjà eu un aperçu lors des changements opérés en Lorraine cette année, notre pays pourra compter sur ses forces armées professionnelles, réduites certes, mais jeunes, modernes, polyvalentes, équipées et entraînées pour assurer la sécurité et défendre en toute hypothèse notre territoire et nos intérêts dans le monde.

Inévitables, les quelques pertes déplorées en Afghanistan en ce début du 21^e siècle n'ont rien à voir avec les pertes par millions des guerres mondiales du siècle passé.

Elles montrent surtout l'intensité de l'entraînement, le dévouement exemplaire et l'engagement opérationnel de nos soldats (voir tableau en annexe).

Opérations extérieures (OPEX)

- Licorne en Côte d'Ivoire
- Corymbeau Cap Vert (Sénégal)
- EUFOR : mission terminée remplacée par la MINURCAT (ONU)

Réflexions sur le temps passé et présent

Les bases de défense



Extrait de la revue *Air actualités* n°625 d'octobre 2009

Le groupe Caisse des Dépôts engagé dans le développement durable en Nouvelle-Calédonie

Axe prioritaire de la stratégie « Élan 2020 » de la Caisse des Dépôts, le développement durable est aussi un enjeu majeur de la Nouvelle-Calédonie.

La Nouvelle-Calédonie présente en effet des caractéristiques environnementales exceptionnelles marquées par un taux élevé d'endémisme en matière de faune et de flore sur de larges parties de son territoire, et particulièrement dans le Grand Sud. Le lagon de Nouvelle-Calédonie a bénéficié d'une reconnaissance internationale en obtenant son classement au patrimoine mondial de l'UNESCO. Parallèlement, la Nouvelle-Calédonie

reste un pays « minier » dont l'exploitation du nickel entraîne à la fois de fortes dégradations des paysages et des sols et suppose le développement de nouvelles capacités de production d'énergie électrique par la construction de deux nouvelles centrales thermiques au charbon.

Le territoire et les provinces de Nouvelle-Calédonie ayant engagé des démarches et des réflexions visant à permettre un développement économique équilibré de leur territoire tout en préservant son capital naturel exceptionnel, la Caisse des Dépôts leur a proposé son accompagnement. C'est ainsi que CDC-Biodiversité, filiale de la Caisse des Dépôts, a effectué, en juin 2009, un déplacement de 10 jours en Nouvelle-Calédonie afin de sensibiliser les acteurs aux enjeux de la compensation environnementale, principe qui vise à organiser les modalités techniques, financières et écologiques de restauration des écosystèmes dégradés par la mise en place d'infrastructures ou du fait de développement et de l'exploitation de ressources naturelles. Les nombreuses visites de terrain et les rencontres avec les acteurs politiques et industriels du territoire ont permis de présenter l'approche innovante de cet outil financier qui permet de réconcilier le développement industriel et la restauration des écosystèmes terrestres et marins.

Face au défi énergétique, la Caisse des Dépôts accompagne le développement des énergies renouvelables en Nouvelle-Calédonie, notamment en direction de la production électrique à vocation domestique. Cette stratégie se décline dans le cadre d'un partenariat avec un opérateur reconnu en Nouvelle-Calédonie, Aerowatt et englobe déjà trois projets importants : un parc d'éoliennes d'une puissance de 5 Mw au Mont-Dore, une centrale photovoltaïque en toiture à Nouméa d'une puissance de 1 Mw et à l'horizon 2011-2012, un nouveau parc d'éoliennes à Yaté d'une puissance de 32 Mw. D'autres projets sur le territoire sont également à l'étude.

Enfin, à la demande des pouvoirs publics, la Caisse des Dépôts a mobilisé et s'associe à la Société Forestière de la Caisse



Parc éolien du Mont-Dore d'une puissance de 4 950 kw (18 aérogénérateurs Vergnet de 275 kw). Partenaire : AéroWatt. Société projet : AéroWatt Énergies.

des Dépôts afin d'expertiser et d'engager les études préopérationnelles en vue de la mise en œuvre d'un programme de boisement de 1 500 Ha en province sud de Nouvelle-Calédonie. L'étape ultérieure, en 2010-2011, devrait aboutir à la création d'un opérateur forestier calédonien auquel la Société Forestière pourrait apporter son expertise technique et opérationnelle. L'enjeu est important en Nouvelle-Calédonie, il est économique afin de développer une filière bois, écologique car l'exploitation

forestière doit permettre une lutte plus efficace contre les incendies,

humain car cela permet le développement de nouveaux emplois et de fixer les populations en tribus, environnemental car l'objectif est de travailler dans le cadre des labels « Forêt durable », d'étudier le potentiel de création de crédits carbone et de favoriser le développement des essences locales.

Ce ne sont que de premières étapes pour la Nouvelle-Calédonie, le développement durable passe également et, entre autres, par l'accompagnement financier au développement de logements sociaux au meilleur confort et à la meilleure performance thermique, le soutien aux projets d'infrastructures de transports en commun, etc. Toutes initiatives et projets où le groupe Caisse des Dépôts peut être créateur de solutions durables.

*Fabien Ducasse,
directeur territorial de la CDC en Nouvelle-Calédonie*



Fabien Ducasse, directeur territorial de la CDC en Nouvelle-Calédonie, Stéphane Mauduit, expert du département énergies renouvelables et Yves Bellec, directeur interrégional de la CDC pour l'Outre-Mer.

Claude Levi-Strauss, la disparition d'un géant

Tous les médias ont consacré des éditions spéciales à Claude Lévi-Strauss dont la longévité et l'importance des œuvres n'auront eu d'égales que la discrétion.

D'un point de vue d'africaniste, trois spécificités auront marqué son oeuvre : le fait qu'il ait été au départ philosophe et ait vécu et enseigné tout autant aux États-Unis qu'en France, lui ouvrant un univers et une clientèle beaucoup plus vastes que ceux de nos recherches coloniales ou hexagonales ; le fait qu'il ait « prospecté » le Mato-Grosso à une période où, seuls quelques missionnaires ou têtes brûlées s'y étaient aventurés ; la capacité qu'il a enfin tirée de sa formation initiale de dépasser l'ethnographie pour la porter au plan philosophique



(le structuralisme) et au niveau de l'universel.

La pensée sauvage n'est pas fille du hasard avait-il toujours dit et il voulait réconcilier le sensible et l'intelligible. Se considérant lui-même comme un peintre et un bricoleur, il parlait des sciences humaines comme d'une flatteuse imposture. Un de ses derniers engagements aura été celui en faveur du musée du Quai Branly -il disait avoir un lien

charnel avec les arts premiers- dont le plus vaste amphithéâtre porte son nom.

Lévi-Strauss n'était pas familier de l'Afrique dont les ethnologues, Maurice Delafosse, Marcel Griaule, Germaine Dieterlen, Théodore Monod et Georges Balandier étaient, dans les années cinquante, plus connus que lui.

Le rendez-vous Chine-Afrique de Charm El- Cheik

8 et 9 novembre 2009

Le dernier sommet sino-africain s'était tenu à Pékin en 2006 (voir bulletin d'AROM n°15 de juin 2008). Celui de Charm el-Cheik s'est tenu les 8 et 9 novembre en présence de 49 délégations dont celles du Soudan conduite par Omar el Béchir et du Zimbabwe par Robert Mugabe.

Comme l'indiquait *Le Figaro* des 7 et 8 novembre, en moins de dix ans, la relation entre la Chine et l'Afrique a connu un spectaculaire essor. Elle est clairement passée du terrain politique, lorsqu'il fallait rivaliser avec Taïwan pour compter des partenaires diplomatiques au champ économique. Les échanges

commerciaux ont décuplé atteignant 107 milliards de dollars, en 2008, en hausse de 45 % sur un an. Ils ont dépassé pour une fois les échanges avec les États-Unis, le pétrole intervenant pour une large part.

Les investissements directs ont bondi dans le même temps de 490 millions de dollars à 7,8 milliards de dollars l'année dernière. Avec l'Afrique, la Chine abandonne sa posture de grande puissance montante pour redevenir un pays encore émergent. Elle est, dit son ministre des affaires étrangères, « le plus grand pays en développement, tandis que l'Afrique comprend le plus grand

nombre de pays en développement ».

Peu sensible aux problèmes des droits de l'homme, elle vient d'annoncer un investissement de 7 milliards de dollars en Guinée, quelques jours après le massacre des manifestants du stade de Conakry.

La déclaration de Charm el-Cheik prévoit de continuer à appliquer le plan d'action adopté en 2006 jusqu'à ce qu'il soit entièrement exécuté. Le fonds de solidarité destiné à soutenir ce plan sera abondé de 10 milliards de dollars, principalement en prêts bonifiés.

Le « 9-3 », département laboratoire pour la France

Sous ce titre surprenant, *Le Monde* du 27 octobre, qui a enquêté sur place, annonce à la une et analyse en pages intérieures dans « décryptages » la manière dont, quatre ans après les émeutes de 2005, ce département connaît une situation inédite où chômage de masse et insécurité voisinent avec des zones engagées dans la compétition économique mondiale. Le RER amène les cols blancs dans des centres d'affaires qui jouxtent les quartiers les plus

pauvres. La Seine Saint Denis agrège ainsi populations pauvres et bobos

22,4 % de progression du nombre des étrangers (contre 3,7 % sur l'ensemble de la France) ; 4 milliards d'euros de rénovation urbaine d'ici à 2012, des violences contre dépositaires de la sécurité publique qui se maintiennent mais n'explorent pas, 18 800 euros de revenu net moyen par foyer (contre 28 700 en Île-de-France) 1,4 million de m² de bureaux construits depuis 1999, tels sont quelques uns

des chiffres qui montrent quelques contrastes de ce quartier paradoxalement moins touché par la crise que d'autres.

Certes la Seine Saint-Denis reste un département très pauvre (50 000 allocataires du RSA) et la lutte contre la violence n'est jamais terminée. Mais BNP Paribas vient d'installer une de ses filiales (3 200 salariés) à Pantin. Autrefois « je m'engueulais avec les patrons et maintenant ce sont eux qui viennent nous

démarcher » dit Claude Bartolone convaincu que les entreprises ont pris le virage de la diversité. Comme si tous les efforts de l'État et les perfusions financières administrées depuis trente ans au malade commençaient enfin à porter leurs fruits.

D'autres opinions sont moins encourageantes et, dans son édition du 1^{er} décembre, *Le Monde* revient sur le sujet avec les chiffres alarmants des « quartiers » et une interview pessimiste de Claude Dilain, maire de Clichy-sous-Bois.

Mondes, les cahiers du Quai d'Orsay, nouvelle revue du MAE

Bernard Kouchner a présenté le 26 novembre la revue bilingue, *Mondes*, sous-titrée les *Cahiers du Quai d'Orsay*, destinée au public francophone et anglophone, aux universitaires et aux chercheurs, aux « think tanks » et ainsi qu'aux administrations françaises et étrangères. *Mondes* a l'ambition de faire mieux connaître les enjeux de notre politique étrangère et les réflexions et analyses des diplomates et chercheurs français. Cette nouvelle revue est publiée en français et en anglais par les éditions Grasset qui en assure la vente en librairie au prix de 19 euros. Elle sera également

disponible par abonnement.

Écrits pour l'essentiel par des diplomates français en poste à l'étranger ou à Paris, les articles publiés dans *Mondes, les Cahiers du Quai d'Orsay*, répondent au souhait exprimé par le ministre de réformer le Quai d'Orsay en créant notamment une direction de la mondialisation et de le faire prendre part davantage au débat d'idées international.

Le sommaire du premier numéro témoigne de la diversité des thèmes abordés à travers un dossier consacré à l'action diplomatique contre les mafias, une série d'articles traitant du climat comme

enjeu de sécurité collective et un ensemble d'analyses et de témoignages sur les financements innovants, l'urbanisation en Afrique, la diplomatie de l'Inde ou la place des religions dans les relations internationales.

Le comité éditorial est composé d'Elisabeth Guigou, Michel Rocard, Alain Juppé, Elie Barnavi, Marcel Gauchet, Jean d'Ormesson, Stéphane Hessel, Yves-Thibault de Silguy, Félix Rohatyn, Amin Maalouf et Ismaïl Serageldin.

Et le comité de rédaction de Bernard Kouchner, Pierre Sellal, Philippe Errera, Jean Christophe Ruffin, Daniel Rondeau, Bernard Valero,



Olivier Roy, Pierre Lévy, Olivier Weber, Olivier Nora et Maxime Lefebvre, le directeur de la publication et de la rédaction, cheville ouvrière de cette initiative étant l'écrivain et éditeur Jacques Baudoin.

Tintin au Congo menacé d'interdiction ?

Dans *Le Figaro* du 12 septembre, Patrick Lozès, président du Conseil Représentatif des Associations Noires (CRAN) adresse une lettre ouverte au ministre de la culture en ces termes : *Tintin au Congo* nécessite de la pédagogie.

Dans la polémique qui a entouré la réédition des albums d'Hergé, le président du CRAN a cru de son devoir d'intervenir pour dire que même si « *Tintin au Congo* est offensant », car véhiculant « les stéréotypes racistes de son époque », il ne fallait pas l'interdire, bien que de nombreux pays envisagent de le faire et si une bibliothèque de Brooklyn a pris l'initiative de restreindre sa consultation à un public averti.

Il demande donc qu'une explication soit publiée en préface à l'ouvrage afin que le public et en particulier le jeune public, puisse comprendre qu'il s'agit d'une caricature à replacer dans son contexte historique. Il demande qu'« une solution intelligente et respectueuse de tous » puisse être trouvée au problème particulier posé par *Tintin au Congo*.

On ne sait la suite réservée par le ministre à la lettre de Patrick Lozès qui semble personnellement plus proche de la sensibilité des universités américaines que de l'Afrique profonde. L'histoire a façonné différemment la France et les États-Unis et les jeunes Français devraient être capables de comprendre, sans le secours d'une notice explicative, qu'il s'agit d'une aimable fiction comparable à tant d'autres qu'ils



dévorent tous les jours. Au reste, Tintin et ses produits dérivés connaissent un grand succès au Congo.



Le Congo pleure le retour en France de Tintin

Indispensable Afrique

N°109 (décembre 2009/janvier 2010) du bimestriel *Manière de voir* présenté par *Le Monde diplomatique* (7€)

Ce numéro coordonné par Anne-Cécile Robert est extrêmement riche avec trois grandes parties :

- nouvelle géopolitique, nouvelles influences,
- au cœur de la guerre économique,
- affirmations continentales.

Il comporte d'utiles chronologies et une remarquable cartographie sur « des ressources stratégiques pour le marché mondial » et la manière dont « l'Afrique se transforme et s'organise ».

On remarquera notamment l'excellent article de Jean-Christophe Servant sur « l'originalité du jeu chinois » et celui sur « des accords militaires nouvelle génération » de Philippe Leymarie.



L'Afrique au cinéma : les vaches maigres...

On ne peut pas dire, par les temps qui courent, que les images d'Afrique, celles d'Afrique noire en tous cas, encombrant les écrans français.

L'inventaire des films qui ont évoqué cette Afrique au cours de l'année qui s'achève est vite fait : à ma connaissance il y en a eu trois :

Après l'Océan sorti en juillet, *Une affaire de nègres* en septembre, *Au loin des villages* en novembre, dont un seul est du à un cinéaste africain.

On serait tenté de soupirer « mais où sont les neiges d'antan » si l'expression était appropriée. Elle ne l'est pas, mais peut-être existe-t-il un équivalent Wolof ou Bambara au refrain de François Villon ?

Après l'Océan raconte les aventures de deux Ivoiriens partis à la conquête de l'Europe. L'un est arrêté et renvoyé brutalement au pays dès son arrivée en Espagne. Il rentre chez lui, honteux de son échec et sera rejeté par la communauté.

L'autre poursuit sa route, pas toujours très honnête, et rentre au pays avec l'argent plus ou moins bien gagné qui fera de lui un héros digne des guerriers conquérants d'autrefois.

L'auteur, Eliane de Latour, ethnologue, est chez elle à Abidjan où elle avait déjà tourné en 2000 *Bronx Barbès*, un film étonnant, entre fiction et documentaire, autour des bandes de petits malfrats de la capitale ivoirienne.

Dans ce film comme dans le suivant les personnages, pris sur le vif, s'expriment dans ce français fleuri et imaginatif que les Africains sont en train d'inventer, fait de néologismes, de mots détournés de leur sens originel, d'expressions inattendues. Le résultat est pittoresque et réjouissant.

Mais le mérite de *Après l'Océan* est surtout de présenter l'immigration sous un jour inhabituel, loin des représentations misérabilistes habituelles et, pour une fois, du point de vue des

émigrants.

On reprochera seulement à Eliane de Latour l'inutile complexité des avatars de son héros « positif » parmi les mafieux de tous bords de Londres et de Paris.

Une affaire de nègres, du à la journaliste et documentariste camerounaise Oswalde Lewat, révèle comment « Le commandement opérationnel », une unité spéciale, créée pour combattre le banditisme dans la région de Douala, a fait disparaître impunément un millier de personnes innocentes. On y voit témoigner les familles des victimes, leurs avocats, des journalistes, des politiques et même l'un des militaires de cette unité reconstituant, avec un cynisme inconscient, ses propres forfaits.

Documenté, le témoignage est convaincant et parfois impressionnant. Mais les faits datent de bientôt dix ans, ce qui en atténue l'actualité sinon la portée, même si les décideurs de l'entreprise sont toujours au pouvoir.

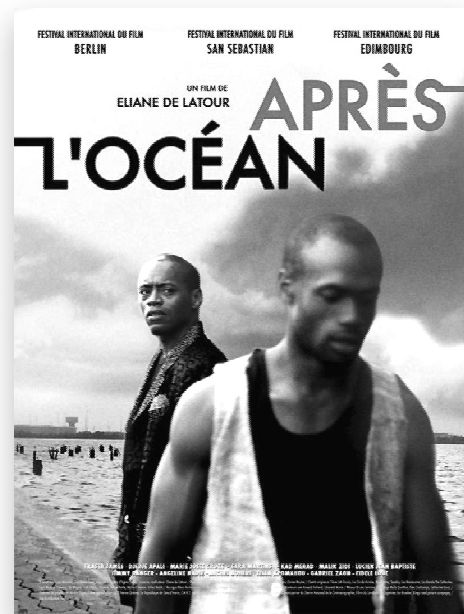
Le film s'ouvre par une très belle séquence où l'on voit une famille rassemblée pour enterrer symboliquement, à la place de l'enfant disparu, un tronc de bananier.

Les images sont accompagnées par le concerto pour clarinette de Mozart. Les balafons auraient été mieux ? demande la réalisatrice questionnée sur ce choix tout de même assez curieux.

Pendant que se déroule le générique, à la fin du film, Oswalde Lewat demande aux gens dans la rue s'ils souhaitent un retour de cette unité spéciale. Les réponses sont édifiantes...

Je n'ai pas vu *Au loin des villages* sur lequel je ne peux donc pas porter de jugement. Il s'agit d'un documentaire du suisse Olivier Zuchuat, qui décrit l'existence (ou la non-existence ?) des 13 000 survivants de l'ethnie Dajo, rescapés de la guerre du Darfour, réfugiés dans le camp de Gouroukoun à l'est du Tchad.

Le réalisateur a passé plusieurs mois



dans le camp à écouter ses habitants, à filmer longuement les petits détails de leur vie au ralenti. Son film, qui est l'un des rares témoignages d'événements très peu médiatisés, a fait, depuis sa sortie en 2008, un beau parcours dans les festivals internationaux¹.

Mais on ne peut déjà plus le voir à Paris : comme les deux films précédemment cités il a été rapidement déprogrammé.

C'est un peu la malédiction de cette rubrique : elle parle de films qui restent la plupart du temps des abstractions pour ses lecteurs...

Faisons alors mentir la malédiction pour signaler la diffusion prochaine sur Arte de la bonne surprise du festival de Locarno : *Un transport en commun*, la comédie musicale d'une jeune parisienne d'origine sénégalaise, Dyana Gaye. Ceux qui ont vu ce film malheureusement trop court pour passer dans les salles nous promettent 45 minutes de bonheur... Ne le manquez pas.

Georges Sanner

¹ Une projection du film *Au loin des villages* aura lieu au cinéma Roxane 6 rue Saint-Simon à Versailles le vendredi 22 janvier à 20 h 30 avec la participation du réalisateur et d'Amnesty international.

Récits et lettres d'Indochine et du Vietnam 1927-1957

De Jean Le Pichon- Les Indes savantes, 2009.

Dans notre numéro d'avril 2006, (n°8) Jean de la Guérivière rendait compte de *France-Indochine, au cœur d'une rencontre, 1620-1820* de Jean Le Pichon et annonçait la publication attendue de ses souvenirs en concluant : « Si le témoin est égal à l'historien, cela promet d'être intéressant ». Voici donc cet ouvrage imposant de 634 pages : enrichi de nombreuses cartes et photographies, il est passionnant et se lit d'une traite. Il est le fruit d'un travail exemplaire du gendre de J. Le Pichon, le général Patrick Manificat qui avait d'abord réuni manuscrits et lettres en un document reprographié puis les a revus et allégés, aux fins d'édition, avec deux des enfants de l'auteur, notre ami le général Tanneguy Le Pichon et Yann Le Pichon, historien d'art.

Jean Le Pichon naît en 1906 à Lorient, étudie à Paris, fait son service militaire au 1^{er} régiment d'infanterie coloniale, part pour l'Indochine en 1927. La plantation d'hévéas dont il s'occupe en Cochinchine est frappée de plein fouet par la crise des années 1930. Il s'engage alors dans la garde indochinoise, dont il gravira tous les échelons, de garde principal à inspecteur en chef.

De 1935 à 1939 en Centre-Annam, il est en charge de missions nombreuses et souvent extraordinaires, sous les ordres de Marcel Jérusalémy (1883-1936), résident de France à Quang Ngai et à Faifoo (province du Quang Nam), puis de Robert Ducrest (1901-1964), qui succède à M. Jérusalémy décédé accidentellement.

Mobilisé en septembre 1939, J. Le Pichon est affecté au 10^e RMIC à Qui Nhon, à Vinh, à Tourane, puis fin 1940 au Laos, au poste de Kong Sedone sur le Mékong, face à la menace thaïlandaise. En 1940, grâce à l'appui de Jean Aurillac, chef de cabinet de l'amiral Decoux, il obtient le commandement de la brigade de GI de Dalat, station d'altitude en plein développement, devenue la base arrière du gouvernement, sa base administrative secrète destinée à résister aux revendications japonaises. Séjour de paix relative mais émaillé d'incidents, comme la protection et la fuite organisée du consul général de Chine à Saïgon. Arrêté par les japonais le 9 mars 1945, J. Le Pichon est détenu et interrogé pendant quatre mois, avant de rejoindre le camp de concentration de Nha Trang, où sont consignés son épouse et leurs sept enfants dans des conditions épouvantables.

Après la Libération et un bref séjour en France, J. Le Pichon

est rappelé en Indochine en 1947 : il commande la brigade de la GI à Phan Thiêt, en pleine zone vietminh, puis le groupement montagnard de Djiring, réinstallant le village de lépreux dont son ami, M^{gr} Cassaigne, est le fondateur. En 1954, après les accords de Genève, il s'occupe activement au Sud-Vietnam des dizaines de milliers de réfugiés du Nord. Après une ultime mission au Laos, il rentre en France en 1957, après 30 ans d'Indochine.

Ses années de retraite, débordantes d'activité, seront consacrées aux recherches historiques évoquées plus haut, à l'action éducative (secrétariat général de l'UNAPEL et direction de la revue mensuelle « La Famille éducatrice », direction de l'institut supérieur de pédagogie à l'institut catholique de Paris) et à de nombreuses recherches théologiques. Il s'éteint à Cherbourg en mars 1995.

Dans son récit riche en événements et en rebondissements, retenons notamment la première partie, *À la rencontre des Moïs* (p. 21 à p. 132) qui recouvre « les plus belles années de (sa) vie, celles où se forge son destin grâce -écrit-t'il- à des chefs remarquables : Saint Péron, inspecteur principal de la GI, Jean Jérusalémy, administrateur à la forte personnalité, passionné par les Hauts-Plateaux et les populations montagnardes auxquelles il avait consacré sa vie, Robert Ducrest, polytechnicien, ingénieur des travaux publics, passé dans le cadre des administrateurs par concours, chef de cabinet de Maurice Graffeuil à Hanoï puis à Hué, nommé chef de la province du Quang Nam à 36 ans. C'est sous sa direction que J. Le Pichon, remplira des missions exceptionnelles : construction de barrages pour l'irrigation des rizières, exploration pendant deux ans du vaste massif de l'Atouat, dernière « tâche blanche » de la carte de l'Annam, au contact des tribus Katus enfin pacifiées. J. Le Pichon consacre alors beaucoup de temps à l'étude de ces populations qu'il décrira dans un numéro spécial de la revue des *Amis du Vieux Hué*, la prestigieuse société d'études créée par le Père Cadière¹.

Durant une mission en mars/avril 1938, une découverte marque fortement J. Le Pichon : sur les Hauts-Plateaux, près du village de Samo, sur un rocher à 10 mètres au dessus de la rivière, 3 inscriptions gravées sur une surface de 12 mètres sur 5, dégagée en deux jours, un texte en cham ancien. Celui-ci apporte la preuve d'un passage à travers le massif de l' Atouat, entre le Royaume d'Amaravati, l'actuel Quang Nam, et la région de Vat Phou-Champasak au Sud du Laos : récemment traduites en partie et datées du VII^e siècle après J.-C., ces épigraphes gardent une partie de leur mystère (annexe 11, p. 613-616).

Ces missions, si passionnantes, si enrichissantes, n'étaient pas sans risque : en mars 1939, J. Le Pichon faillit perdre la vie dans une embuscade. Une flèche empoisonnée le frappait, puis une seconde flèche. Il surviva grâce au parachutage d'un colis de médicaments (et de champagne !) et à des heures de marche harassante. Son courage fit alors l'admiration de tous.

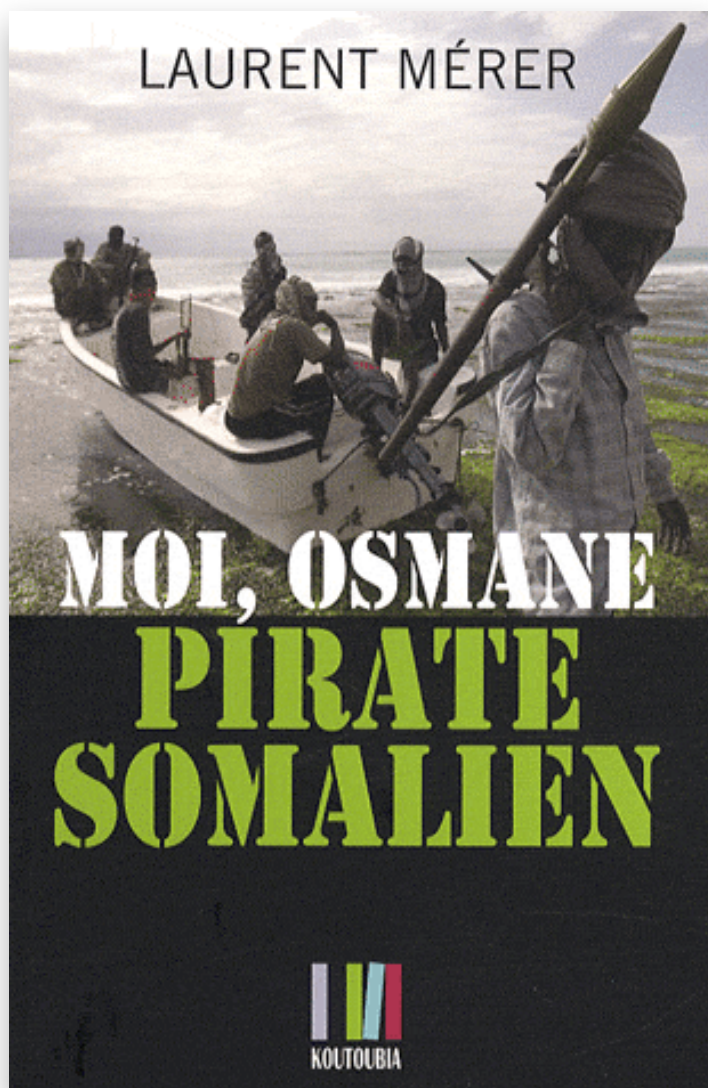
Les récits alertes et non dénués d'humour de J. Le Pichon révèlent un homme d'exception. Mais, dans sa modestie, il reconnaissait lui-même qu'il devait beaucoup aux circonstances et à des hommes hors du commun qu'il rencontra. Nos lecteurs seront émus de lire son témoignage : « celui d'une

¹ Cet ouvrage, les *Chasseurs de sang*, a fait date : il doit être réédité prochainement par Les Indes savantes.

action, aux différents échelons de l'administration coloniale, de fonctionnaires dont l'engagement désintéressé et l'initiative venaient d'un désir de servir le petit peuple vietnamien et ce beau pays d'Annam, parce que ce petit peuple était aimé et que ce beau pays était devenu le leur ».

Jean-Pierre Ducrest

Laurent Mérier : *Moi, Osmane, pirate somalien*



La piraterie est un phénomène ancien qui sévit toujours actuellement dans la mer des Antilles et des Caraïbes, le golfe de Guinée et la zone du détroit de Malacca car les populations côtières ont toujours été tentées de s'approprier ce qui passait à leur portée quitte à provoquer le naufrage. Actuellement, les médias font un large écho aux actes de piraterie qui interviennent dans le golfe d'Aden et au large de la Somalie. Des livres en établissent des synthèses comme celui de Jean-Michel Barrault *Pirates des mers aujourd'hui* publié chez Gallimard, il y a deux ans. Si le cinéma a consacré à la

piraterie bien des films, le roman l'a aussi largement traité. Le vice-amiral Laurent Mérier qui connaît bien l'océan indien et son cortège de terrorisme et de piraterie a imaginé l'histoire d'Osmane¹ un jeune homme devenu pirate par hasard. Il conclut son roman par un long plaidoyer sur la Somalie, à tel point que l'histoire d'Osmane semble être le prétexte à évoquer la situation dramatique de ce pays, Osmane, c'est la Somalie, ce sont les Somaliens, victimes de tous les maux contemporains et de la mondialisation.

Quel engrenage l'a poussé à cette extrémité ?

Osmane a grandi à Mogadiscio dans une famille très aisée et respectée. Il est musulman, élevé par un père polygame qui a donné à ses enfants une éducation alliant à la fois la modernité de son temps et la tradition de l'Islam. Ainsi il est allé à l'école coranique et à l'école publique où il faisait parti de l'équipe de football. Il a fait des études de droit à l'université de Mogadiscio où il a rencontré sa future femme. Rentrant chez lui à la suite d'une absence professionnelle, sa vie bascule car tous les siens sont morts dans l'explosion de la maison familiale alors que commence la guerre civile. Anéanti, il envisage d'émigrer mais il n'a pas l'argent nécessaire pour financer passeurs et faux papiers. Alors, il part au nord, vers la Somaliland, espérant retrouver un ami de fac. Traînant dans une petite ville, il entre en relation avec les membres d'une ONG italienne qui cherche à développer des écoles dans cette région qui, elle aussi, a fait sécession et où l'État a sombré. Il est recruté pour installer une école sur la côte afin de scolariser les enfants des pêcheurs. Il accepte. Commence alors la reconstruction de sa vie par le biais de la construction de l'école dans un village isolé dont il devient l'instituteur. Il finit par acquérir sa place dans le village et envisage même une nouvelle union.

Malgré son isolement, le village ressent les effets de la guerre civile qui entrave le commerce. Petit à petit et sans vergogne, puisque l'État défaillant ne peut faire respecter par la police et la marine les eaux territoriales, des pêcheurs yéménites, chinois et japonais font des incursions dans les zones de pêche traditionnelles du village, profitant sans doute de collusions avec les potentats locaux. Les pêcheurs s'arment d'autant plus facilement qu'un trafic bien organisé fonctionne à partir de Djibouti. Osmane observe les pêcheurs passer d'une attitude défensive consistant à récupérer les pêches des étrangers à une attitude offensive qui les fait basculer dans la piraterie, une façon de renouer avec les habitudes de leurs ancêtres. Il suffit de lire Henry de Monfreid. Jusqu'au jour où l'un des pêcheurs vient le chercher car ils ont pris d'assaut un bateau de commerce et ils ont besoin d'un interprète pour communiquer avec l'armateur libanais. Osmane n'a pas la force de leur résister et collabore. Les négociations s'éternisent tandis que les gardes, de jeunes garçons désœuvrés recrutés à l'intérieur, s'adonnent, l'après-midi, à l'activité favorite des hommes de la Corne de l'Afrique qui est de « brouter le khat² » avec tous ses effets hallucinogènes. Même en pleine mer, le circuit d'approvisionnement de la drogue fonctionne. Alors que la prise d'otage approche du dénouement car l'armateur a mobilisé les réseaux de la diaspora libanaise, tout bascule

1 Laurent Mérier, *Moi, Osmane pirate somalien*, Koutoubia, 2009, 122 p.

2 La plante pousse sur les plateaux d'Éthiopie. Le consommateur forme une boule avec les feuilles fraîches qu'il cale dans sa joue.

car il a monté parallèlement une opération de récupération de la rançon, soutenue par l'intervention de l'hélicoptère d'une frégate française. En effet, à partir de Djibouti, la marine renforce ses patrouilles depuis les attentats du 11 septembre 2001. Échec. Fiasco. Si près du but. Osmane retourne à son métier quand de plus en plus d'étrangers écument les fonds tandis que les pêcheurs perfectionnent les opérations de capture de navires. Ses élèves grandissent et rejoignent leurs pères. Alors, le juriste rêve de partir à Dubaï par des filières clandestines du Yémen.

Le pire s'annonce lorsqu'une clameur s'élève de la plage où la mer a disparu pour revenir brutalement et tout engloutir. Si le raz-de-marée du 26 décembre 2004 a occupé la une des médias du monde entier montrant les destructions des rivages de l'Asie du sud, ces derniers ont quasiment ignoré les six-cent-cinquante kilomètres de côtes somaliennes ravagées par la vague. Les médias et les organisations internationales n'ont pu accéder aux victimes en raison de l'insécurité due à la guerre civile et au mauvais état des voies de communication.

L'horreur a suivi lorsque le rivage s'est couvert de poissons morts, lorsque les populations ont contracté d'étranges maladies mortelles, lorsque des fûts se sont échoués sur les plages, les uns à moitié défoncés et les autres intacts mais tous portant des traces de couleur rouge avec des inscriptions et une tête de mort. Des étrangers, avec parmi eux des médecins, sont venus inspecter les fûts, prélever des échantillons, examiner des malades et poser des questions. On ne veut pas répondre à celles d'Osmane. Il comprend seulement que depuis une vingtaine d'années, les côtes somaliennes servent de décharge aux déchets hospitaliers et industriels toxiques dont les métaux lourds des pays occidentaux. Là encore, en toute illégalité en dépit des conventions internationales et impunité à cause de l'anarchie ambiante et la complicité des chefs locaux corrompus. La vague du raz-de-marée a bousculé les fonds où étaient immergés les conteneurs qui ont échoué sur les côtes. Avec l'aide des Italiens, Osmane obtient que les déchets soient évacués. Il reprend l'école. Les pêcheurs ont appris de leur précédent échec. Cette fois, ils ont un chef, Gouled, ils sont mieux organisés, mieux équipés et armés. Alors qu'au début des années 2000, leurs actions se limitaient à la bande côtière et aux eaux territoriales, ils s'aventurent, désormais, en haute mer avec des « bateaux mères ». Dans quelle mesure ne sont-ils pas aidés par des officiers de marine

somaliens chassés de l'armée ou par des milices ? À terre, ils conduisent des 4x4 et font prospérer le village et leurs clans. La piraterie comme facteur de croissance économique et d'amélioration des conditions matérielles de vie pour ne pas dire d'augmentation du pouvoir d'achat...

Un jour, Gouled vient à nouveau chercher Osmane pour jouer à l'interprète. Encore cette fois, il ne lui refuse pas son aide. Au loin, il aperçoit un grand voilier blanc, l'Octant, en réalité Le Ponant, un grand yacht à trois mâts et trois ponts. Il remarque immédiatement le pavillon tricolore flottant à l'arrière du voilier. Il le suit, monte à bord du voilier occupé uniquement par l'équipage. Une aubaine car cela fait moins de monde à surveiller. Bien qu'impressionné par le luxe du bateau de croisière, blanc immaculé, il remarque au loin, un bâtiment de guerre français. Il fait part de son inquiétude à Gouled. En vain. Très vite, grâce à Ousmane, une relation de confiance s'installe entre le capitaine et Gouled où chacun de ces deux marins est dans son rôle. Contact est pris par téléphone satellite avec l'armateur qui veut conclure rapidement, le montant de la rançon est fixé. Pendant ce temps, l'information fait le tour du monde et la une de l'actualité. Reste à définir les conditions de l'échange et du départ et à veiller à ne pas se faire dérober l'argent par des rivaux. Le bateau militaire facilite l'opération de récupération de la rançon par les pirates. Situation surréaliste. Une fois revenus sur le rivage, Gouled procède à la distribution de l'argent à ceux qui ont participé et à ceux qui l'ont aidé, au village. Osmane s'enfuit en 4x4 avec Gouled et d'autres compagnons. Loin du village, trois hélicoptères armés surgissent et interrompent la fuite. Tous sont arrêtés sauf Osmane. Il réussit à se cacher dans des rochers et sa part du butin en poche, il tente de rallier le nord pour passer au Yémen. Il atteint son but mais on découvre son corps sur une plage du Yémen. Dans son sac, il y a le carnet où il raconte son odyssée. Mais pas les dollars.

Le contre-amiral n'a pas choisi de happy end ce qui n'aurait pas été moral. Mais il lance un appel à la communauté internationale et à la France pour, certes sécuriser les voies maritimes mais surtout aider à restaurer l'État en Somalie. Comme il est un marin et un militaire et que la défense des intérêts de la France lui tient à cœur, il rappelle à nos dirigeants de ne pas oublier l'appel pressant du large.

Martine Cuttier

Félix Dioque, *Un colonial*

448 pages, 24 euros, publié en 2008
par la Société d'études des hautes Alpes.

Dans cet ouvrage, l'auteur, Georges Dioque, fait revivre le séjour de près d'un demi-siècle de l'un de ses grands-oncles, Félix Dioque qui, comme tant d'autres, fit « carrière aux colonies » ; il vécut parfois au plus près, les grands événements qui ont jalonné l'histoire de ces colonies tout au long de cette longue période.

Parti à 18 ans, et pour quelques années, en Guinée française pour le compte de l'importante société de commerce marseillaise, la CFAO, Félix Dioque optera finalement pour l'Indochine où il arriva en 1906, comme simple préposé des douanes et régies. Il mènera une vie simple et rude dans des lieux généralement difficiles : il sera le témoin de cette année charnière que fut 1908 et vivra difficilement son éloignement de la métropole pendant la Grande Guerre. Intelligent et travailleur, il progressera vite dans la hiérarchie administrative tout en ayant obtenu dès 1910 un diplôme supérieur d'annamite, ce qui était rare pour un Européen.

La sûreté générale, qui cherchait à se renforcer, arriva à le convaincre en 1921 d'entrer à son service, au cœur même du pouvoir colonial, le gouvernement général de l'Indochine à Hanoï. D'esprit très indépendant, il n'acceptera d'intégrer officiellement la police qu'en 1926 ; sa carrière sera alors fulgurante car, à chacun des postes de haut niveau lui ayant été confié, il rendit des services éminents, un de ses supérieurs dira de lui qu'il était « une parure de l'Administration ». Contrôleur général de la sûreté en 1930, il sera chef du service central de renseignements et de la sûreté générale en 1935. En 1937, le gouverneur général envisagera même de le nommer directeur de la police, poste qui n'existait pas alors ; après le refus de Paris, le chef de la colonie usera de subterfuge pour le maintenir auprès de lui. De retour en France début 1939, Félix Dioque accepta la proposition de l'administration de repartir en Indochine à peine un an plus tard ; il y vivra alors cette période étrange de la pesante présence nippone jusqu'au terrible coup de force japonais du 9 mars 1945. Il rentrera en France en 1946.

Serge Jacquemond

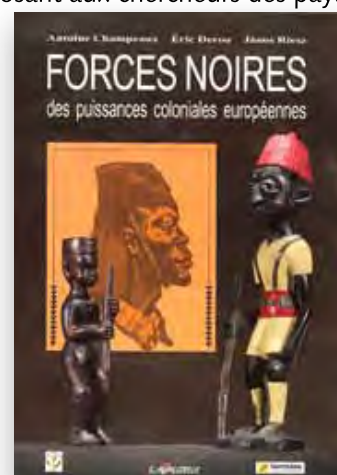
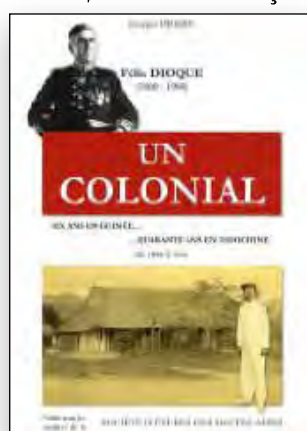
Forces noires des puissances coloniales européennes

L'année 2007 a vu la célébration du 150^e anniversaire de la création à Plombières, le 21 juillet 1857, par Napoléon III et le général Faidherbe de la première unité française de tirailleurs sénégalais. À cette occasion, les organisateurs de ce colloque international d'histoire ont tenu à lui donner une dimension européenne en proposant aux chercheurs des pays ayant enrôlé des soldats noirs sur le continent africain de comparer leurs pratiques respectives pour tenter de comprendre cette histoire assurément complexe et dont le retentissement jusqu'à nos jours est incontestable.

Cette manifestation était placée sous le haut patronage de Son Excellence Abdoulaye Wade, président du Sénégal. Ont participé à ce colloque : Gilles Aubagnac, Serge Barcellini, Antoine Champeaux, Laurence Demontet, Éric Deroo, Paul Dubrunfaut, Paul Gaujac, Pierre Lang, Sandrine Lemaire, Papa Momar Niang, René Pélissier, Romain H. Rainero, János Riesz, Pierre de Taillac, Iba Der Thiam, Sylvie Thiéblemont-Dollet et Eric Warnant

L'ouvrage de 345 pages et 32 planches de photos, rendant compte de ce colloque, est publié chez Lavauzelle par Antoine Champeaux, Eric Deroo et Janos Riesz sous l'égide du conseil scientifique des troupes de marine, du musée des troupes de marine et centre d'histoire et d'études des troupes d'outre-mer en partenariat avec le conseil régional de Lorraine.

Bernard Laffitte



Marie Ndiaye, prix Goncourt pour *Trois femmes puissantes*

Ce prix Goncourt obtenu très facilement dès le premier tour ne manque pas de surprendre. Si la qualité de l'auteur n'est pas en doute, le livre lui-même, qui porte sur des tranches de vie de trois femmes placées dans des situations compliquées, à la fois résignées et rebelles n'est pas de ceux qui se lisent facilement. Chaque récit, de Nohra, Fanta et Khady Demba, se déroule sans paragraphes, sans véritable histoire et avec de fréquents retours en arrière.

Le seul fil conducteur reste le style sophistiqué de l'auteur.

Si le choix du jury des Goncourt, tous hommes de lettres et proches de l'édition se comprend, il est moins sûr que le public se laisse séduire par ce roman au-delà des fêtes de fin d'année. En revanche on verrait assez bien, l'une ou l'autre de ces « femmes puissantes » devenir des personnages de cinéma ou de théâtre, dont Marie Ndiaye est d'ailleurs familière.

Outre le charme personnel de l'auteur et la qualité de son expression orale, on retiendra surtout de l'épisode de ce Goncourt, le jugement porté par Marie Ndiaye sur le régime « monstrueux » dans lequel nous vivons, qui ajoutera sans doute à la publicité abondante qui lui a déjà été faite.



Mais le fleuve tuera l'homme blanc

Patrick Besson : Fayard, 2009

La quatrième de couverture de ce livre présentant l'Afrique subsaharienne comme un « espace de romanesque intense », on ouvre avec gourmandise la dernière œuvre de Patrick Besson, bonne plume, esprit non-conformiste, chroniqueur atypique signant aussi bien au *Figaro* qu'à *L'Humanité*. On a un préjugé favorable pour une intrigue ancrée dans l'Afrique d'aujourd'hui, ni celle des romans coloniaux, ni celle des romans militants de l'anti-impérialisme. Cela commence bien, avec l'évocation d'un vol Paris-Brazzaville dans laquelle on retrouve l'impression que, sur ces lignes aériennes, chaque passager transporte un mystère personnel donnant envie de le suivre à la sortie de l'aéroport.

Car c'est du Congo-Brazzaville qu'il s'agit au départ. L'auteur semble inspiré par tout ce qu'évoque ce vieux pays, y compris dans ses aspects contemporains, tel le récent retour de la dépouille de Brazza dans la ville qui conserve son nom. « De tous les hommes publics de tous les temps et de tous les continents, Savorgnan doit être celui dont on prononce le plus souvent le nom, écrit Besson. Après George Washington et avant qu'on ne rebaptise Johannesburg Mandela City. » Parce que l'un des protagonistes est un communiste français recruté pour écrire une hagiographie du président, nous avons droit à un savoureux portrait de Denis Sassou Nguesso. « L'unique personne à ne pas souffrir en pays africain, c'est le président », constate quelqu'un. Les formules provocatrices, les propos allègrement « racistes », sans souci du politiquement correct, abondent. Certaines piques sont excellentes, d'autres sentent un peu trop le Gérard de Villiers, d'ailleurs évoqué par l'auteur : « À Brazza, on a tous lu les SAS, notamment ceux dont l'action se passe en Afrique. Ce qu'on sait du continent, on l'a appris de Gérard de Villiers. »

Le problème est que Besson change son fusil d'épaule et passe du Congo au Rwanda. Il nous embarque dans l'histoire d'une ancienne tueuse de la DGSE venue exécuter un curé hutu génocidaire pour le compte des Tutsis, sous le regard d'un agent secret français. L'histoire est embrouillée et la narration croisée des événements par plusieurs acteurs n'arrangent rien. Besson, c'est son droit, s'était signalé par son soutien aux Serbes, à l'encontre du discours humanitaire dominant. On n'est donc pas surpris qu'il renvoie Hutus et Tutsis dos à dos dans le génocide rwandais. Sentant qu'il avançait en terrain miné, il a étayé son propos par une documentation dont l'étalage nuit parfois à l'élan de sa prose.

Robert Solé, dans *Le Monde des Livres*, a salué « un roman



aussi insupportable qu'éblouissant ». Je crains pour l'auteur que les spécialistes le trouvent encore plus « insupportable » que le critique littéraire, à cause de ses contresens et ses approximations.

Jean de la Guérivière

Enjeux politiques de l'histoire coloniale

Catherine Coquery-Vidrovitch,
Paris Agone 2009

En 170 pages, cette grande historienne de l'Afrique contemporaine, amie et intervenante de la CADE, nous donne « un petit manuel de ce qu'il faudrait savoir pour comprendre la crise profonde qui s'est déclarée depuis quelques années en France sur une question controversée de notre histoire nationale : a-t-elle ou n'a-t-elle pas à inclure l'histoire de la colonisation et de l'esclavage dans notre patrimoine historique et culturel commun ? »

Il s'agit bien d'un « petit manuel » et non d'un ouvrage savant, (même si les 16 pages de notes et de références bibliographiques en font un précieux outil de travail), destiné aux citoyens que nous sommes, préoccupés par un certain nombre de questions dérangeantes liées au retour brutal dans le débat politique de nos affaires coloniales que beaucoup d'entre nous pensaient oubliées. Que faire de notre patrimoine colonial sans tomber dans la nostalgie ou la « repentance » ? Pourquoi cette prise de conscience de la question coloniale révélée par la violence des banlieues, « la fracture coloniale », les crises de l'outre-mer, la création du CRAN, le discours de N. Sarkozy à Dakar ? Que penser des réponses législatives apportées par les lois mémorielles sur l'esclavage, la colonisation de l'Algérie ? Comment articuler histoire et mémoire ?

L'histoire coloniale existe, elle a même pris un nouveau et vigoureux départ depuis 1960 avec de nouveaux historiens, y

compris africains. Mais un « tabou » fait d'amnésie - non pas d'ignorance - et de silence l'a maintenue à distance du champ de la grande histoire et à l'écart de l'école, si bien que nos concitoyens ont du mal à comprendre que cette réalité oubliée - refoulée - refasse brutalement irruption dans le débat public avec l'esclavage, la torture en Algérie, le « rôle positif de la colonisation ».

Le terrain ainsi déblayé, il est alors possible d'expliquer ce que doivent être les études post coloniales, ces fameuses « post colonial studies » dont l'appellation anglo-saxonne a parfois servi d'alibi pour ne pas les pratiquer en France. Pour l'auteur, l'histoire de l'épisode colonial doit être celle de l'aventure commune aux colonisateurs et aux colonisés, faite de « contacts étroits et réciproques », de rencontres, d'échanges, d'accommodements et de résistances. Ce qui impose de se détacher des clichés de la « bibliothèque coloniale » et, s'agissant du présent, de décrypter ce qui relève de cet héritage dans notre patrimoine « national ». En fait, cette pratique plurielle de notre histoire coloniale permet de dépasser l'affrontement des mémoires douloureuses et contradictoires, le choc entre colonialistes et anticolonialistes.

Cette base théorique assurée, Catherine Coquery-Vidrovitch qui est aussi membre du Comité de Vigilance face aux Usages publics de l'Histoire (CVUH) montre comment cette approche clarifie les rapports entre histoire et mémoire et permet de sortir de la confusion entre histoire et politique qui a plombé le débat sur les lois mémorielles de ces dernières années. Son dernier chapitre consacré aux « faux concepts » qui polluent les « vrais querelles » sur les « abus coloniaux », « la fracture coloniale », le « communautarisme », « les arts premiers » est particulièrement instructif.

Car la « fracture coloniale » est plus qu'un simple héritage ; elle est une production contemporaine, résurgence d'une réalité, pas seulement d'un imaginaire. Elle est le signe de la non-décolonisation de la société française, c'est-à-dire de notre attachement à un « universalisme à la française », qui se dit républicain mais qui reste hostile à la différence. « Beaucoup s'en inquiètent plutôt que de comprendre qu'il s'agit d'une société en reconstitution, d'une modernité en partie postcoloniale ». L'historienne qui a vécu et vit encore pleinement les tragédies de son temps nous propose cette réflexion pour clore son propos : « La grande question de notre temps est en effet la contradiction et les interactions entre le global et le local, l'universel et le spécifique, qui, pour la première fois, se posent à l'échelle de la planète entière ».

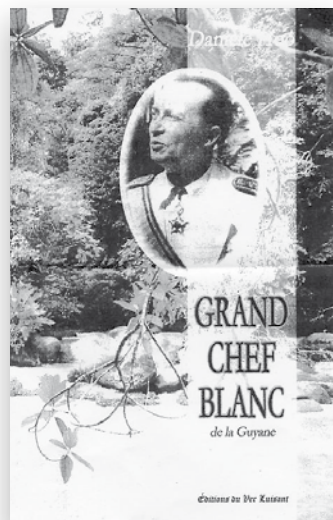
Michel Levallois



Grand chef blanc de la Guyane

Sous ce titre, Danielle Alluin, originaire de Gaillac, publie aux éditions du Ver Luisant un livre né de sa rencontre alors qu'elle était enseignante à Cayenne, avec Robert Vignon ancien préfet de Guyane dont elle faisait étudier à ses élèves le livre, le *Gran Man Baka*. Grâce à Danièle Guers, professeur de lettres-histoire en Guyane le contact fut rétabli avec l'ancien préfet. Ce livre retrace l'aventure de ce jeune administrateur.

Nommé préfet en 1946, Robert Vignon eut à transformer la Guyane connue essentiellement pour son bane en un département français. Il y resta trente ans construisant des routes et des ponts, des hôpitaux et des écoles et visitant les tribus indiennes. Grand sportif, il parcourait le pays à pied ou en pirogue à la rencontre des populations

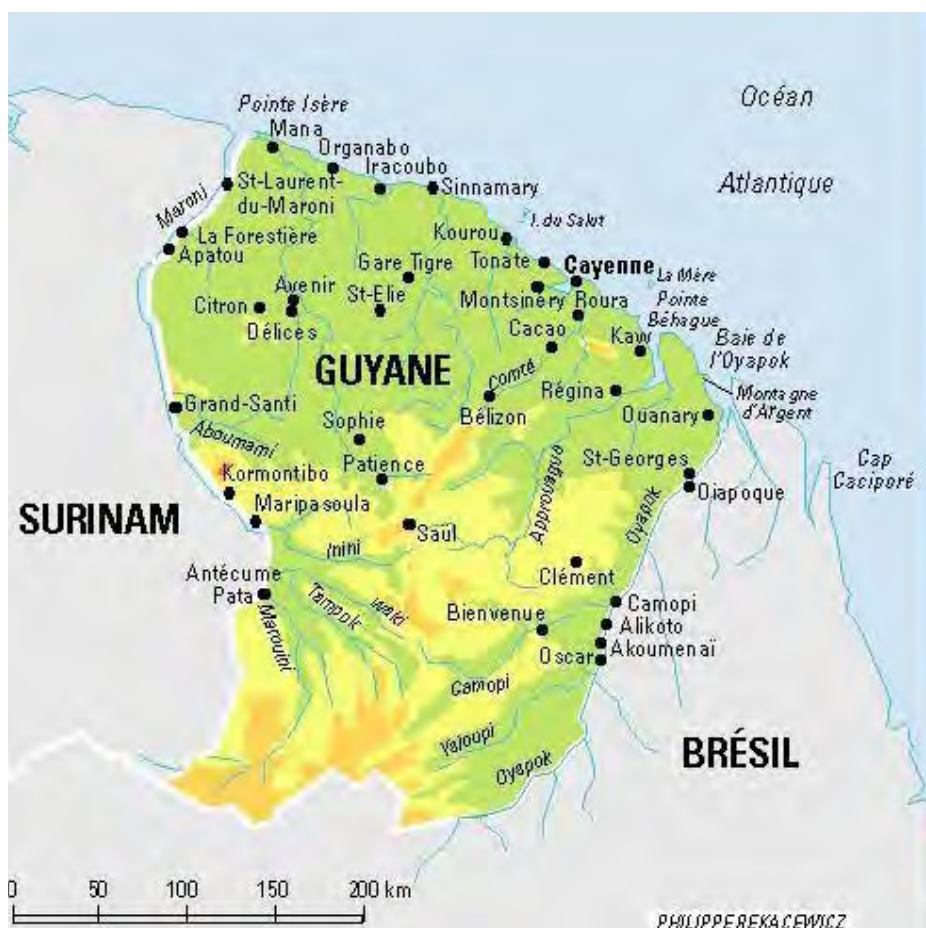
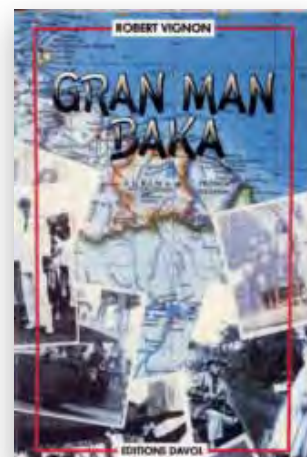


ou à la recherche de disparus comme Raymond Maufrais englouti dans « enfer vert ». Pour les Indiens qui l'adoraient, il était « le Grand Man Baka », le grand chef blanc, titre de son livre publié en 1985.

Son succès d'administrateur amena Robert Vignon à être élu conseiller général de l'Iracoubo et à être le maire, atypique, de la plus grande commune de France, Maripasoula. Devenu sénateur, il contribua à l'installation du centre spatial européen de Kourou.

Via des correspondances étroites et parfois émouvantes, le professeur, les élèves et l'ancien préfet ont appris à se connaître, retraçant l'aventure de la départementalisation et allant même jusqu'à organiser des expositions en province et à Paris. Ce livre s'inscrit dans une période intéressante de l'histoire de la Guyane, vingt ans après la mort de Robert Vignon.

L'ouvrage est en vente à la Maison du livre de Rodez et de la presse de Laissac, Séverac et Millau.



Nouvelles installations des archives diplomatiques à La Courneuve

Après deux ans et demi de travaux et un déménagement de 14 mois, les archives diplomatiques ont quitté le Quai d'Orsay à Paris pour le tout nouveau site de La Courneuve en Seine-Saint-Denis. Les nouveaux bâtiments ont été inaugurés le 7 septembre par Bernard Kouchner et la secrétaire perpétuelle de l'Académie française, Hélène Carrère d'Encausse qui est aussi vice-présidente de la commission des archives diplomatiques.

Dire que les lecteurs vont y être mieux traités qu'au siège du ministère est un euphémisme ! La Courneuve est un élégant bâtiment de briques aux volumes généreux (20 000 m² soit 2 hectares !), signé de l'architecte Henri Gaudin. Il est séparé en deux espaces, l'un de 12 000 m² de rayonnages mobiles, l'autre, de 1 700 m² entièrement dédiés à l'accueil du public (à mettre en relation avec les 220 m² occupés par les archives au Quai d'Orsay !), complétés de 3 700 m² d'infrastructures d'accueil et de support et 2 400 m² de bureaux. Parler d'une seule salle de lecture est un peu restrictif, le public va y trouver une salle de consultation des originaux de 820 m² et 156 places, une salle des microfilms et fichiers numériques, une salle des inventaires, un auditorium de 220 places et la très belle bibliothèque du ministère des affaires étrangères (créée en 1680), composée de 450 000 volumes, qui doit ouvrir en janvier prochain.

Jean Mendelson, directeur des archives, nous rappelle ci-dessous la tradition et l'actualité des archives diplomatiques.

La direction des archives



En 1680, Charles Colbert de Croissy, frère du grand Colbert et secrétaire d'état aux affaires étrangères, prend l'initiative de faire relier ses correspondances avec les pays étrangers ainsi que celles de ses prédécesseurs : par cet acte très matériel, il

crée l'outil indispensable à la continuité de l'action publique et assure la préservation et la transmission d'un ensemble appelé à constituer le noyau initial d'un fonds patrimonial exceptionnel.

Héritière du service né de cette initiative, la direction des archives continue aujourd'hui et en toute indépendance des archives nationales, à assumer au sein même du ministère des affaires étrangères et européennes, sa double vocation : servir l'administration d'origine en organisant la gestion de ses archives et en procurant aux diplomates les documents nécessaires à leurs activités et contribuer à la recherche historique par la préparation des papiers d'état en vue de leur communication aux chercheurs. Elle prolonge son action de valorisation des fonds par l'organisation d'expositions et de colloques et par la poursuite d'une notable activité éditoriale (collections *Diplomatie et histoire* et *Documents diplomatiques Français*).

À la faveur de son installation à La Courneuve, la direction des archives s'est réorganisée en trois départements : le département des archives, le département des publics et la bibliothèque. Sont également rattachés à la direction, la division géographique (dont le déménagement à La Courneuve est prévu à l'automne) et le centre des archives

diplomatiques de Nantes.

1 - **Le département des archives** est chargé du contrôle, du traitement et de la conservation des archives du ministère des affaires étrangères et européennes.

Le contrôle des archives courantes et intermédiaires gérées par des centres d'archives au sein des services de l'administration centrale et des postes à l'étranger, est exercé par des conservateurs d'archives et chargé d'études documentaires qui établissent des instructions et plans de



classement, assurent la formation des agents et ont un rôle de conseil au quotidien.

Une fois effectués le tri et le versement des dossiers, le département des archives concourt à la connaissance et à la mise en valeur des archives historiques de l'administration centrale par la publication d'instruments de recherche (répertoires, guides thématiques, bases de données...), d'études historiques et de catalogues d'expositions.

Il gère également les magasins et les collections et veille à assurer aux documents les meilleures conditions de conservation (conservation préventive, restauration, microfilmage et numérisation des documents).

2 - Responsable de l'inscription et de l'accueil des lecteurs, **le département des publics** veille au bon fonctionnement des salles dédiées à la recherche des sources et à la consultation des archives (originaux et supports de substitution). Il coordonne les activités de valorisation des fonds (tables rondes et colloques, expositions) et a entrepris de développer une activité pédagogique à l'intention des élèves d'établissements scolaires, collèges et lycées. Son apparition dans l'organigramme, au lendemain du transfert à La Courneuve, témoigne de la volonté d'inscrire le nouveau centre dans son environnement proche et de conduire avec plus de visibilité des activités culturelles déjà largement pratiquées par la direction.

Le département assure par ailleurs la gestion de collections spécifiques : les papiers d'agents et archives privées, le fonds iconographique, les acquisitions extraordinaires (achats en vente publique, dons et legs). Il reçoit et enregistre au fil de leur signature par les diverses autorités qui en ont le pouvoir, les accords et traités de la France, en conserve et enrichit les dossiers tout au long des procédures d'entrée en vigueur et de publication, contribue à la gestion des bases documentaires concernées (bases pacte, accessible par Légifrance et Choiseul, pour les traités antérieurs à 1914).

3 - **La bibliothèque du ministère des affaires étrangères** existe depuis 1680, comme le dépôt des archives dont elle a toujours été solidaire. Lorsqu'en 1710 ce dépôt, devenu plus important, est installé au Vieux Louvre, ainsi que l'académie politique créée pour former de jeunes diplomates à « l'étude des négociations étrangères et du droit des gens », un choix de livre est rassemblé pour leur instruction. Il semble que, dès lors, deux bibliothèques se soient développées simultanément : l'une à l'usage des bureaux de la secrétairerie d'état ; la seconde, plus importante, proche du dépôt des archives dont elle est considérée comme le complément imprimé. La bibliothèque a suivi les archives dans toutes leurs pérégrinations, de Paris à Versailles puis de nouveau à Paris, jusqu'à leur installation définitive au Quai d'Orsay en 1863. Outre les collections issues des séquestres révolutionnaires, son accroissement, régulier jusqu'à ce jour, provient de dons, de legs et des acquisitions effectuées en France et à l'étranger par l'intermédiaire des diplomates en poste.

4 - **La division géographique est issue** « bureau topographique pour la démarcation des limites », crée le 1^{er} janvier 1775 sous l'autorité directe du ministre. En même temps, par la réunion de nombreux documents topographiques et par l'achat de la collection de cartes du géographe bourguignon d'Anville, se constituait le dépôt

géographique. Ces deux unités furent réunies en 1830, pour constituer, avec des effectifs réduits, le bureau du géographe qui, sous des appellations diverses (bureau puis service et enfin division géographique) a poursuivi ses activités jusqu'à nos jours. Aujourd'hui, la division géographique est chargée essentiellement de la recherche et de l'établissement de cartes pour le ministère. Son fonds compte environ 4 000 cartes, dont les plus anciennes remontent au XVII^e siècle.

5 - **Le centre des archives diplomatiques de Nantes** conserve les archives rapatriées des services extérieurs : représentations diplomatiques et consulaires, représentations françaises auprès des organisations internationales, réseau culturel à l'étranger, missions d'aide et de coopération. Il détient également les archives de l'administration française en Syrie et au Liban durant la période mandataire, en Tunisie et au Maroc sous le régime de protectorat. S'y ajoutent plusieurs séries d'archives de l'administration centrale déposée à Nantes en raison de la saturation des dépôts parisiens. Ces fonds, qui représentent près de 30 kilomètres linéaires, s'accroissent régulièrement au rythme des rapatriements en provenance des postes. La salle de lecture a été ouverte en 1987.

Jean Mendelson



Ministère des affaires étrangères et européennes

Direction des archives

1 rue Suzanne Masson 93126 La Courneuve Cedex
Tél. : +33 (0)1 43 17 70 30/70 48/70 36/42 42

Contact : lecture.archives@diplomatie.gouv.fr

Le centre est ouvert au public du lundi au vendredi.

De 9 h 30 à 17 h : bureau des inscriptions.

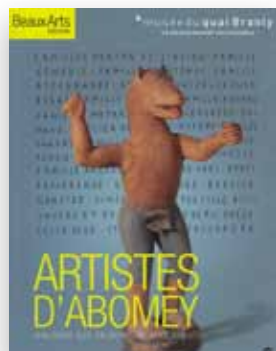
De 10 h à 17 h : salle des inventaires, salles des originaux et microfilms, salle d'exposition.

Musée du Quai Branly

10 novembre 2009 au 31 janvier 2010

Le musée du Quai Branly présente dans sa mezzanine deux expositions qui n'ont en apparence rien à voir l'une avec l'autre, mais qui en réalité se complètent. Elles ne sont pas trop longues et peuvent être entamées d'un côté ou de l'autre.

Commençons par les *Artistes du royaume d'Abomey*, lieu chargé d'histoire dont on a reconstitué récemment la chronologie des généalogies. De même a-t-on reconstitué encore plus récemment la lignée des artistes attachés de père en fils à ces rois. Les habitants d'Abomey connaissent l'histoire de ces familles d'artistes, même s'ils ont perdu de vue l'usage qui était fait d'objets qui, comme les récades, bâtons utilisés pour combattre en corps à corps, nous paraissent insolites. Statues, sculptures, trônes, tambours, fresques et surtout flamboyantes tentures, révèlent un art parfaitement maîtrisé qui s'est transmis jusque dans l'artisanat d'aujourd'hui.



Un répertoire historique, trop peu visible, ceinture l'exposition faisant apparaître les heurs et malheurs de cet empire guerrier qui, depuis le XVI^e siècle joua un rôle important dans la traite avant de succomber devant le colonisateur puisque Béhanzin fut envoyé avec sa famille en exil en Martinique en 1894 avant de mourir quelques années plus tard en Algérie.

Présence africaine, l'affirmation d'une identité.

Il s'agit d'une exposition qui retrace à travers une centaine de photographies et documents d'époque, l'aventure entamée au lendemain de la guerre (1947) par Alioune Diop qui lance la revue *Présence africaine* dont le premier numéro sera préfacé par André Gide qui vient de recevoir le prix Nobel de littérature. Mais d'autres signatures tout aussi prestigieuses apparaissent, Césaire, Camus, Georges Blandier, Senghor, Sartre ou Mounier. La plupart participent déjà à cette grande effervescence intellectuelle et littéraire de la libération avec des revues comme *Esprit* ou *Les temps modernes*.

Pour le Sénégalais de Saint-Louis, Alioune Diop, le but était de donner la parole aux intellectuels noirs pour les faire participer aux grands débats politiques du moment parmi lesquels figurait, mais pas exclusivement, la lutte contre le



Alioune Diop fondateur de *Présence africaine*

colonialisme. Dès le début, la forme s'impose, des essais et des études d'africanistes. Mais très vite *Présence africaine* devient une maison d'édition et un réseau de tous les étudiants et intellectuels noirs, à Paris, dans les Antilles, à Madagascar alors que sont en débat de nouvelles

institutions nationales ou mondiales.

En 1953, Alain Resnais et Chris Marquer se lancent pour *Présence africaine* dans la réalisation du documentaire *Les statues meurent aussi* qui sera censuré en dépit d'avoir obtenu le prix Jean Vigo. En 1955 sera publié le *Discours sur le colonialisme* d'Aimé Césaire. Mais c'est surtout le premier congrès international des écrivains et artistes noirs en 1956 à la Sorbonne et le premier festival des arts nègres à Dakar en 1966 qui assureront la notoriété de *Présence africaine*. L'exposition offre de toutes ces manifestations des souvenirs émouvants avec les portraits, jeunes, de tous ceux qui ont contribué au succès à cette époque de la littérature antillaise et négro-africaine.



Musée Dapper

Jusqu'au 15 juillet 2010 *L'art d'être un homme et L'univers de la sape*

Cette exposition, qui mêle les arts d'Afrique et ceux d'Asie et d'Océanie, montre comment les ornements portés au quotidien comme lors des cérémonies font partie de la vie de l'homme et affichent son identité au sein du groupe où il trouve sa place selon son âge, son sexe et sa fonction. Les hommes parés sont au centre de relations complexes qui tissent des liens entre les individus comme avec le surnaturel.

Les objets présentés, bijoux, colliers, vêtements de guerre ou de chasse, même si leur rôle est de couvrir le corps, traduisent des pratiques sociales et régissent les codes du paraître. Comme toujours à Dapper, les pièces présentées peu nombreuses pour ne pas surcharger un espace modeste sont d'excellente qualité.

Une autre exposition *L'univers de la sape* consacrée aux sapeurs congolais pourrait paraître incongrue si elle n'était annoncée par une présentation d'Alain Mabankou dans l'ouvrage qui accompagne l'exposition. Indépendance du corps ou aliénation culturelle ? le public choisira.

www.dapper.com.fr

35 bis rue Paul Valéry 75116 Paris

Bernard Lafitte



Congo

Deux nouvelles librairies-galleries, ouvertes, l'une à Paris, l'autre à Brazzaville

...en attendant la troisième à New York.

Les *Dépêches de Brazzaville* ont inauguré en octobre à peu de jours d'intervalle deux librairies-galleries, l'une à Paris et l'autre à Brazzaville. Ces locaux, confortables sans être luxueux, sont conçus pour devenir des espaces de rencontre, d'échange, d'exposition et de vente pour les congolais et étrangers, écrivains, peintres, artistes se trouvant dans l'une ou l'autre capitale. L'idée est de multiplier les manifestations pour faire de ces lieux de véritables centres interculturels.



La librairie-galerie Congo de Paris, située 23 rue Vaneau au cœur du 7^e arrondissement, à deux pas du cinéma d'essai, La Pagode, a été inaugurée en présence de tous les amis du Congo et des *Dépêches* en présentant une exposition de deux jeunes femmes, Bill Kouélany et Sophie Erlich qui s'intitule *Portraits croisés d'ici et d'ailleurs* et durera jusqu'au 14 janvier. Elle sera suivie par une présentation des œuvres d'Eliezer Dinga qui durera jusqu'à mars.

La librairie-galerie de Brazzaville, ouverte l'an dernier, s'est installée maintenant 84 avenue Paul Doumer, au centre-ville. Elle a inauguré ses nouveaux locaux avec une importante exposition intitulée *Vers le monde merveilleux de Gotène* où l'artiste présente trente œuvres inédites de ses cinquante ans de carrière.

En même temps que ces inaugurations, étaient présentées à la presse les éditions Les Manguiers dont le siège se trouve à Brazzaville avec celui des *Dépêches* et de la Galerie. L'ambition de cette nouvelle maison d'édition est de rechercher, publier et faire rayonner sur les deux rives du Congo et sur l'Afrique centrale, en général, les productions littéraires et artistiques du Congo et des pays voisins. Brazzaville est considérée en effet, du fait du grand nombre et de la diversité de ses écrivains, comme un des pôles possibles de l'édition francophone en Afrique. De jeunes auteurs congolais comme Alain Mabankou figurent parmi les promoteurs de cette nouvelle initiative les éditions Les Manguiers ont déjà publié trois ouvrages : *Barack Obama, sa promesse pour l'Afrique* de Khari Boris Ebaka, *Jean Tsouba* de Gankama Ayiye et *Denis Sassou N'Guesso, les grands faits de sa campagne électorale* d'Émile Gakama. Dernièrement, un guide d'affaires et de tourisme, en tirage limité, a reçu un accueil très favorable avant les élections. Sa version 2010 tiendra compte des changements importants intervenus dans la vie politique et économique congolaise.

En multipliant ces centres interculturels tournés vers la jeunesse, les *Dépêches de Brazzaville* pensent qu'à l'heure des nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'investissement culturel de l'Afrique et en Afrique est un pari utile, intéressant, et, à terme, rentable.

Raymond Césaire

Beyrouth, capitale du livre et du livre francophone

Après les VI^{es} jeux de la francophonie qui s'étaient déroulés du 27 septembre au 6 octobre dans une relative discrétion, la capitale libanaise à accueilli la XVI^e édition du salon du livre francophone. Inaugurée avec Bernard Kouchner à l'occasion d'un voyage éclair, cette manifestation s'est déroulée du 23 octobre au 1^{er} novembre dans une atmosphère conviviale et détendue et a connu un immense succès puisque elle a reçu plus de 100 000 visiteurs.

Même si le Français y perd là aussi du terrain, le Liban demeure un bastion de la francophonie dans cette région. Mise en scène par **Daniel Rondeau**, l'ambassadeur-écrivain de France à Malte, l'arrivée de la délégation française, une trentaine d'auteurs et d'intellectuels ayant participé à « l'opération Ulysse 2009 » débarquant de La Meuse, le ravitailleur du Charles de Gaulle, avec Jean Le Clézio à leur tête, n'a pas manqué d'intriguer. Cécile Hennion, dans une lettre de Beyrouth, s'en est fait plaisamment l'écho dans Le Monde tout en rappelant le couac du concert « d'une seule voix » qui aurait du réunir des musiciens et chanteurs israéliens et palestiniens à Limassol quelques jours avant, mais n'avait pu se tenir en raison des tracasseries israéliennes à l'égard des artistes en provenance de Gaza.



Profitant que Beyrouth ait été proclamée capitale mondiale du livre, d'avril 2009 à avril 2010, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) a pris une part très active à ce salon avec un pavillon sud présentant un fonds de 2 500 titres. Elle a remis à cette occasion son prix des cinq continents à l'écrivain togolais Kossi Efovi pour son livre « solo pour un revenant ». Enfin, la « charte du libraire francophone » a été officiellement lancée par l'Association Internationale des Libraires Francophones (AILF) en partenariat avec l'OIF.

Paul Blanc



Académie des sciences d'Outre-Mer

www.academiedoutremer.fr

Décès

L'académie des sciences d'outre-mer a été endeuillée par la disparition de plusieurs de ses membres les plus éminents auxquels elle a rendu hommage : le **Professeur Jean Poirier**, historien de l'ethnologie ; le **Professeur François Luchaire** qui a marqué la vie politique et universitaire française et africaine ainsi que les travaux de l'académie ; le **Gouverneur Louis Sanmarco** qui, après une brillante carrière d'administrateur, était devenu gouverneur de l'Oubangui puis du Gabon avant les indépendances . Il avait pris un congé spécial pour présider l'Agence pour la sécurité de la Navigation aérienne (ASECNA) et différentes autres sociétés et associations pendant de longues années.

Est également décédé, **Jacques Mullender** qui, après avoir été administrateur sur la côte d'Afrique, avait rejoint l'équipe entourant Malraux lors de la création du ministère de la culture, jusqu'à devenir directeur du musée du Louvre. L'hommage traditionnel de l'académie lui sera rendu ultérieurement.

Séance du 20 novembre sur l'état d'avancement des travaux de la commission « Présence française outre-mer ».

L'ouvrage, qui constituera une somme importante, est à paraître en principe en 2010. Il comprend trois titres : le premier, comportant une partie historique en trois périodes, des origines à nos jours ; le second sur la science, la recherche et la technologie et leur application à l'outre-mer ; un troisième sur les dimensions morales, intellectuelles, spirituelles, culturelles et religieuses de la présence française outre-mer.

Jacques Toubon à l'académie

L'académie a reçu le 24 novembre M. Jacques Toubon chargé par le Président de la République d'une mission de préparation de la commémoration des indépendances africaines en 2010. M. Toubon, à l'origine haut fonctionnaire, a fait une carrière politique aux côtés de Jacques Chirac, devenant député de Paris, ministre de la culture puis ministre de la justice, Garde des sceaux, avant d'accomplir plusieurs mandats de député européen. Il est, depuis sa préfiguration, président de la cité de l'histoire de l'immigration à la Porte Dorée (ex musée de la France d'outre-mer).



L'idée, très politique de Jacques Toubon, qui s'est toujours intéressé aux cultures syncrétiques, est de relancer à l'occasion de cette commémoration, et dans une perspective mondialisée, la relation unique qui a toujours existé entre la France et l'Afrique. Il consulte actuellement les chefs d'État africains pour les faire adhérer à ce projet qui comprend trois volets : les problèmes de sécurité et de défense qui se traduiront par une révision des accords existants ; le partage de tout ce qui a fait notre histoire et notre culture communes ; la mise en valeur du rôle des Africains en France et de la diaspora. Jacques Toubon estime que nous avons, avec cet anniversaire, une « fenêtre de tir pour éclairer le passé en investissant l'avenir ».

La discussion qui a suivi cet exposé a été extrêmement riche et aucune des questions brûlantes qui assombrissent la relation avec l'Afrique n'a été éludée : visas, bourses et traitement des Africains et notamment des étudiants de haut niveau dans nos ambassades ; lancinant problème des sans papiers ; souhait d'un « visa francophone » ou d'un traitement spécifique ; décrystallisation des dernières pensions des militaires d'active ; relation Afrique et DOM-COM ; appui à la culture et aux médias. Par une meilleure connaissance réciproque sortir l'Afrique de « l'indifférence » dans laquelle on la tient.

Calendrier des manifestations à venir

Le programme indiqué dans le bulletin n°18 d'AROM de juin 2009 a été ponctuellement rempli.

Le vendredi 11 décembre l'académie entendra une communication sur la circulation du sang entre Orient et Occident : l'histoire d'une découverte par François Boustani, cardiologue qui sera présenté par Christian Lochon.

L'Académie remettra également ses prix pour 2009

Le lundi 14 décembre, un hommage sera rendu au cours d'une séance exceptionnelle à Gilbert Mangin qui quittera ses fonctions de secrétaire perpétuel à la fin de l'année après les avoir exercées pendant vingt et un ans.

Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE) www.afrique-demain.org

Poursuivant ses rencontres-débats mensuelles en alternance sur l'entreprise en Afrique et sur les activités littéraires et culturelles, la CADE a traité le 9 décembre « Le Sénégal et le Congo : deux pôles littéraires en Afrique et a réuni le 15 son Comité d'Orientation Stratégique COS).



Calendrier des rencontres-débats qui sont toutes prévues à l'ENA/Observatoire de 17 h 45 à 19 h 45 pour le début de 2010 :

- la conférence annuelle de rentrée se déroulera le mercredi 13 janvier 2010,
- le mardi 16 février : « Le chef d'entreprise dans la société africaine »,
- le mercredi 17 mars : « Vers l'autonomisation d'un marché littéraire : le Nigeria et la RDC ».

Association Réalités et Relations Internationales (ARRI) www.arri.fr

Mardi 8 décembre, siège d'ARRI, 11 rue Nicolo 75116 de 17 h 30 à 19 h : « Une expérience européenne » avec Pierre Lelong, président honoraire de la Cour des comptes européenne.

Jeudi 10 décembre, IPSEC, 16 place du G^{al} Catroux 75017 : « L'Islam face à la Chrétienté : quel destin pour l'Europe ? » avec Claude Sicard, économiste du développement du tiers monde.

Mercredi 16 décembre, IPSEC, 16 place du G^{al} Catroux 75017 de 18 h à 20 h : « Démocratie et gouvernance en Afrique sub-saharienne » avec Alain Bry, Raymond Césaire et Michel Lunven, anciens ambassadeurs en Afrique.

Lundi 18 janvier 2010, IPSEC, place du G^{al} Catroux de 18 h à 20 h : « La société russe en quête d'identité et de légitimité » avec Kathy Rousselet directeur de recherches à Sciences-Po.

Jeudi 28 janvier 2010, déjeuner-débat de 12 h 45 à 14 h 45, cercle mess de l'école militaire, 1 place Joffre 75007 Paris : « L'union pour la



méditerranée » avec André Azoulay, conseiller du roi du Maroc.

Mardi 2 février 2010, IPSEC, 16 place du G^{al} Catroux 75017 de 18 h à 20 h : « Le rôle des associations franco-allemandes dans l'Europe élargie : la place des jeunes » avec Gérard Thieser, président de la fédération des associations franco-allemandes pour l'Europe.

Mercredi 3 février, cercle mess de l'école militaire, 1 place Joffre 75007 Paris de 12 h 45 à 14 h 45 : « La crise financière : les origines, la situation » avec Michel Pébereau, président de BNP Paribas.

Jeudi 11 février, IPSEC, place du G^{al} Catroux de 18 h à 20 h : « L'économie russe dans la mondialisation : succès et

incertitudes » avec Georges Sokolov, professeur émérite des universités.

Mardi 30 mars, IPSEC, 16 place du G^{al} Catroux 75017 de 18 h à 20 h : « Peut-on parler de décollage économique en Afrique sub-saharienne ? » avec Jean-Michel Severino, directeur général de l'AFD

ARRI a créé depuis quelques mois, sous la responsabilité de Guy Girod Genet (également membre d'AROM), un observatoire des médias étrangers constitué aujourd'hui de 13 personnes qui publie chaque mois 20 à 26 articles sur 12 pages concernant les événements qui ont marqué les différentes régions du monde dans les principaux médias internationaux. Près de 1 800 articles publiés par 107 médias de 57 pays ont été ainsi lus, sélectionnés et traduits, sur 57 pays d'Afrique, des Amériques, de la zone Asie Pacifique, du Moyen Orient et de l'Union Européenne (voir le site www.arri.fr).

Images et mémoires www.imagesetmemoires.com

Le bulletin n° 22 d'Images & Mémoires d'automne 2009, toujours d'aussi grande qualité, contient un éditorial qui rend hommage à Philippe David, président fondateur, qui vient de « passer la main » après quatorze ans à la tête de l'association.

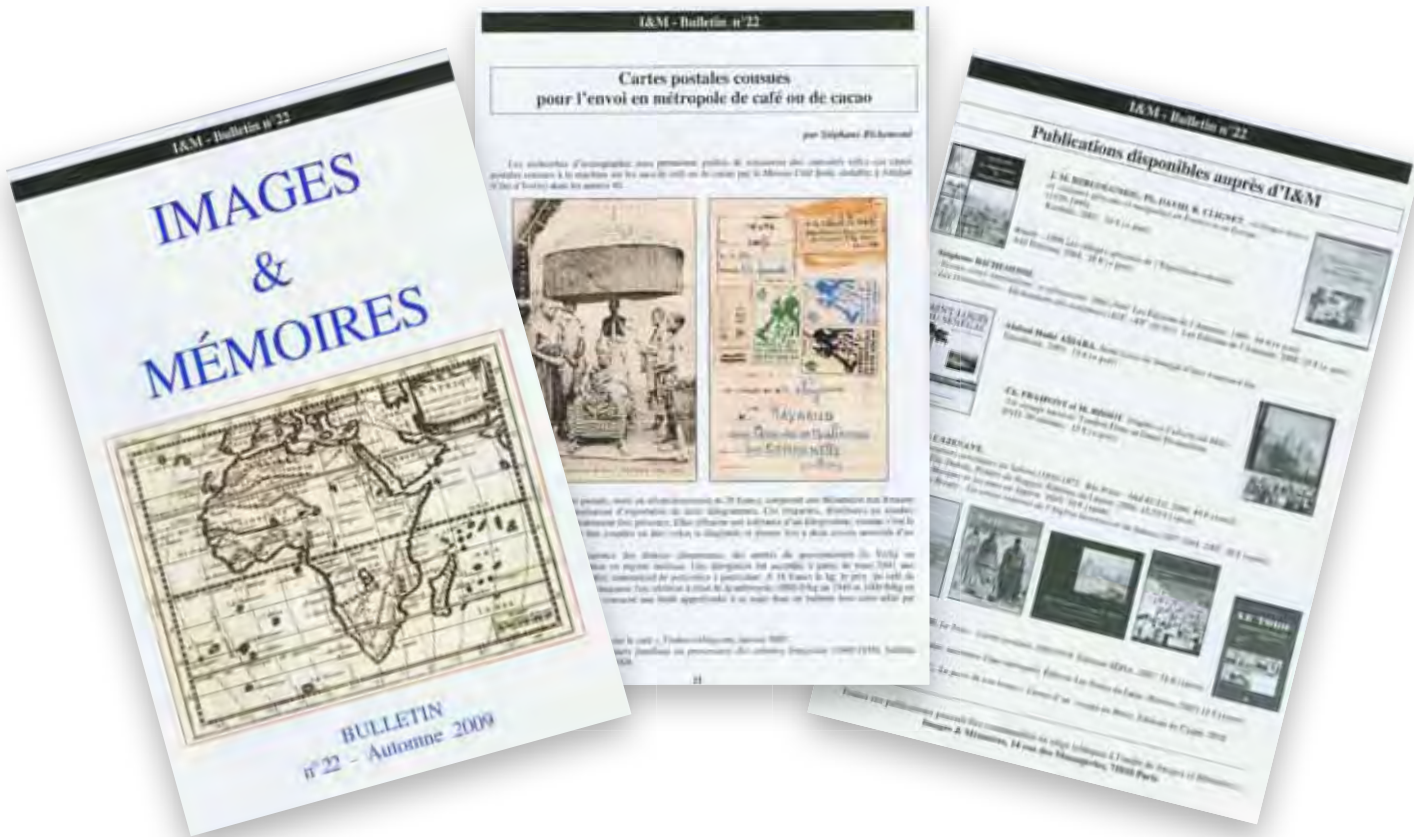
Ce bulletin contient également une étude qui a été présentée au colloque sur « les forces noires des puissances coloniales européennes » dont il est fait écho dans les recensions de lecture.

Stéphane Richemond, nouveau président, signe également un article sur « Robert Schlèber, éditeur soudanais anonyme » comportant de magnifiques reproductions de cartes de la vie de tous les jours à Djibo vers 1904. Philippe David, continue à s'intéresser pour sa part aux cartes publicitaires et aux

mutations de vocabulaire géographique.

Enfin, I&M lance des avis de recherche sur des sujets aussi divers que des ancêtres sénégalais, la première exposition internationale de Rome de 1931 ou le voyage de Pétain en Haute Volta en 1926. Toutes les demandes de recherche et correspondances électroniques sont à adresser à jean-michel.andrault@wanadoo.fr.

Stéphane Richemond, vient d'indiquer que l'association souhaitait contribuer à la commémoration du cinquantenaire des indépendances en apportant son concours à des projets existants ou en prenant en charge la conception d'une exposition, sans toutefois pouvoir en assurer le financement. Pour répondre à cette offre de service, il conviendrait de prendre contact avec lui : 18 rue des Courses 78110 Le Vésinet 06 75 37 88 36 ou stephane.richemond@univ-orleans.fr.



Bienvenu Okiémy, Professeur de droit et Vice - doyen de la faculté de droit de Reims, membre d'AROM depuis deux ans, a été nommé Ministre de la communication, des relations avec le parlement et porte-parole du gouvernement congolais. La Télévision nationale congolaise figure notamment dans son portefeuille.

Raymond Césaire, Président d'AROM, a été élu le 27 novembre à l'Académie des sciences d'outre-mer au siège de Xavier de Christen décédé au début de l'année dernière et qui était également membre D'AROM.

Décès

Louis Sanmarco, figure emblématique de l'administration coloniale et des indépendances africaines, est décédé à l'âge de 87 ans. Commandeur de la Légion d'honneur, Grande Croix de l'Ordre National du Mérite, ses obsèques ont été célébrées le 15 octobre en la Cathédrale Saint Louis des Invalides où les honneurs militaires lui ont été rendus.

Né à Martigues dans une famille modeste, boursier de la République, il avait fait de très brillantes études à Marseille. Breveté de l'École Nationale de la France d'Outre-mer en 1931, il servit successivement en Oubangui, en Haute Volta et au Cameroun où il fut directeur des affaires économiques avant de devenir directeur général des affaires économiques de l'AEF. À 42 ans, il fut nommé en 1954 gouverneur de l'Oubangui où il resta jusqu'en 1958, se liant d'amitié avec Barthélémy Boganda futur chef de l'État tragiquement disparu un peu plus tard.

Nommé gouverneur du Gabon en 1958, Louis Sanmarco a expliqué dans un livre, *Le colonisateur colonisé*, publié en 1983, comment il abandonna une très brillante carrière lorsque, chargé par Léon Mba d'aller demander pour le Gabon le statut de département français, il fut reçu à Paris comme un chien dans un jeu de quilles. « Ce fut pour moi un vrai désastre, la fin des illusions, l'effondrement de tout ce qui avait été le support intellectuel de toute ma carrière, de toute ma vie. »

Revenu au ministère en 1960 pour y diriger les affaires sociales, il prit son congé spécial pour diriger à partir de 1960 l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne (ASECNA) qui lui offrit pendant seize ans une aventure tout aussi passionnante. Il présida parallèlement plusieurs sociétés d'économie mixtes liées à l'aviation, à l'activité pétrolière ainsi qu'à l'aménagement urbain (métro) et immobilier dans la région de Marseille.

AROM avait consacré la rubrique « nous dialoguons avec » de son bulletin n°11 de mars 2007 à une interview du gouverneur Sanmarco à l'occasion de la parution de son ultime livre sur « les non-dits de la colonisation » série de témoignages recueillis par le journaliste camerounais Samuel Mbajum et préfacé par Abdou Diouf.

Maurice Delauney, officier de la légion d'honneur et titulaire de la croix de guerre 1939/45 est décédé le 1^{er} décembre à Cannes à l'âge de 90 ans.

Breveté de l'école nationale de la France d'outre-mer en 1939 à l'âge de 20 ans, il fut prisonnier de guerre de 1940 à 1943 puis entra dans la résistance. Il rejoignit sa première affectation au Cameroun en 1945 où il occupa tous les postes de chef de district à chef de région. Après un intermède à Madagascar et au ministère de la France d'outre-mer, il devint chef de région du pays bamileké, puis conseiller du haut-commissaire au Dahomey. Nommé commissaire résident de France aux Nouvelles Hébrides en 1960, il y resta jusqu'en 1965 avant d'entamer une carrière d'ambassadeur, successivement au Gabon, à Madagascar, puis, fait exceptionnel à nouveau au Gabon.

Ayant pris son congé spécial en 1979, il devint président de la Compagnie minière d'uranium de Franceville (COMUF) et en resta président d'honneur jusqu'en 1989.

Dès ses premiers séjours en France, Maurice Delauney avait acquis un très beau terrain sur les hauteurs de la ville de Cannes où il fit construire une magnifique villa de style colonial, « Kawuma », entourée d'un jardin tropical. C'est là qu'il recevait ses amis avec chaleur, classe et discrétion. Toujours intéressé par les activités politiques et la vie de la cité, il fut conseiller municipal de la ville de 1989 à 1997, avant d'en devenir maire de 1997 à 2001.

Maurice Delauney, formait avec son épouse, Hélène, un couple très brillant et uni. Il est mort un an jour pour jour après le décès de celle-ci dont AROM avait signalé la disparition. Elle figurait aussi constamment dans les nombreux récits, toujours alertes, des postes, aventures, expériences et fonctions qu'ils avaient vécus intensément ensemble. Le prochain bulletin donnera la liste de la dizaine de livres qu'il a écrit, avec la recension du dernier sur ses chasses qu'il venait de nous faire parvenir.